

A decorative header bar with a dark teal background. It features a row of white line-art icons representing various medical concepts: a stethoscope, a syringe, a microscope, a tooth, a hand, a heart with a pulse line, a bandage, a DNA helix, a pill, and an ambulance.

Ressources et conseils

pour les professionnel-le-s de la santé
formé-e-s à l'international pour obtenir
le permis de pratique en Nouvelle-Écosse



SOURCE DE FINANCEMENT DE CE PROJET	5
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	6
BIENVENUE EN NOUVELLE-ÉCOSSE	6
LA CULTURE.....	8
LA LANGUE.....	8
LE SYSTÈME DE SANTÉ EN NOUVELLE-ÉCOSSE	9
APERÇU DU SYSTÈME DE SANTÉ.....	10
Ministère de la Santé et du Mieux-être (Department of Health and Wellness).....	11
Nova Scotia Health (NSH).....	11
IWK Health (IWK).....	12
LE FINANCEMENT	13
SERVICES EN FRANÇAIS	13
Les services de santé.....	13
RESSOURCES ET CONSEILS	14
CONSEILS AVANT L'ARRIVÉE.....	15
ORGANISMES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN.....	15
COMPÉTENCES LINGUISTIQUES.....	17
FORMATION CONTINUE.....	18
RECHERCHE D'EMPLOI.....	19
LOGEMENT.....	21
CONSEILS FINANCIERS.....	22
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET ÉMOTIONNEL.....	24
DENTISTE	26
APERÇU DE LA PROFESSION.....	27
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	28
Voie d'accès à la pratique.....	28
Entités de régulation.....	28
Évaluation des diplômes.....	28
Exigences linguistiques.....	29
Programmes de transition.....	29
Ressources.....	31
CONCLUSION	31
MÉDECIN DE FAMILLE	32
APERÇU DE LA PROFESSION.....	33
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	34

Entités de régulation.....	34
Évaluation des diplômes.....	35
Exigences linguistiques.....	35
Programmes de transition.....	35
Informations complémentaires.....	36
Ressources.....	37
CONCLUSION.....	39
MÉDECIN SPÉCIALISTE.....	40
APERÇU DE LA PROFESSION.....	41
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	42
Parcours vers la pratique.....	42
Entités de régulation.....	44
Évaluation des diplômes.....	45
Exigences linguistiques.....	45
Programmes de transition.....	45
Informations complémentaires.....	46
Ressources.....	47
CONCLUSION.....	49
PHARMACIEN-NE.....	50
APERÇU DE LA PROFESSION.....	51
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	51
Entités de régulation.....	52
Évaluation des diplômes.....	52
Exigences linguistiques.....	52
Programmes de transition.....	53
Informations complémentaires.....	53
Ressources.....	55
CONCLUSION.....	55
TECHNOLOGISTE DE LABORATOIRE MÉDICAL.....	56
APERÇU DE LA PROFESSION.....	57
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	57
Entités de régulation.....	58
Exigences linguistiques.....	58
Informations complémentaires.....	59
Ressources.....	61
CONCLUSION.....	61

TRAVAILLEUR / TRAVAILLEUSE SOCIAL-E.....	62
APERÇU DE LA PROFESSION	62
L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE.....	63
Entités de régulation.....	63
Évaluation des diplômes.....	64
Exigences linguistiques.....	64
Programme de mentorat	64
Informations complémentaires.....	66
Ressources	66
CONCLUSION.....	68
REMARQUE IMPORTANTE : MISES À JOUR RÉGULIÈRES.....	69
AUTRE RESSOURCES UTILES.....	69



SOURCE DE FINANCEMENT DE CE PROJET

Le guide *Ressources et conseils pour les professionnel-le-s de la santé formé-e-s à l'international pour obtenir le permis de pratique en Nouvelle-Écosse* est financé par Immigration, Réfugiés, et Citoyenneté Canada, dans le cadre du projet national Santé immigration francophone de la Société Santé en français.

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada



Société Santé
en français

REMERCIEMENTS

Merci à nos partenaires pour leur soutien précieux dans ce projet.



Réseau en immigration
francophone de la
Nouvelle-Écosse

Mai 2025

INTRODUCTION

Ce guide pratique est destiné aux professionnel-le-s de la santé formé-e-s à l'international. Conçu pour rassembler des informations pertinentes et des conseils pratiques, il a pour objectif principal d'offrir une vue d'ensemble claire et détaillée des étapes nécessaires à l'obtention d'un permis de pratique, ainsi que des voies d'accès en Nouvelle-Écosse. Ce guide regroupe des informations essentielles et des conseils pratiques pour faciliter l'intégration des professionnel-le-s dans le système de santé canadien et leur installation en Nouvelle-Écosse.

En plus des démarches administratives, ce guide présente des ressources pour aider à l'intégration dans le milieu professionnel et à l'adaptation à la vie en Nouvelle-Écosse, notamment en matière de logement, de recherche d'emploi et de compétences linguistiques.

Des infographies ont été développées afin d'illustrer les parcours à suivre vers les voies d'accès à la licence professionnelle en Nouvelle-Écosse pour certaines professions, telles que dentiste, médecin de famille, médecin spécialiste, pharmacien-ne, technologiste en laboratoire médical ou travailleur/travailleuse social-e.



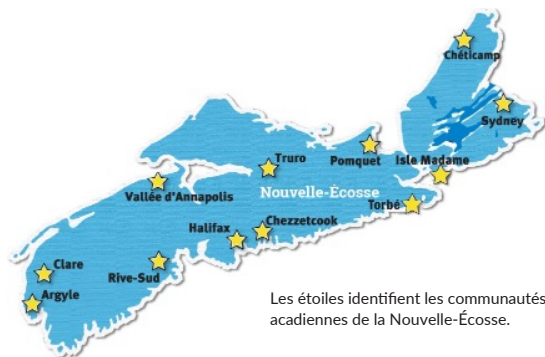
Les informations contenues dans ce guide sont à jour au moment de sa publication (mai 2025). Des changements peuvent être faits à tout moment, nous vous invitons à toujours vérifier les informations auprès des organismes qui déterminent les conditions pour pouvoir immigrer en Nouvelle-Écosse et faire reconnaître vos compétences.

BIENVENUE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

La Nouvelle-Écosse est une province maritime de l'est du Canada, bordée par l'océan Atlantique. Connue pour ses paysages côtiers spectaculaires, ses villages de pêche pittoresques et son riche patrimoine culturel, cette province offre un mélange unique de beauté naturelle et d'histoire.

Nous souhaitons reconnaître que la Nouvelle-Écosse se situe sur les terres non cédées et ancestrales du peuple Mi'kmaq. Nous honorons les générations de Mi'kmaq qui ont pris soin de ces terres depuis des siècles et célébrons leur culture, leurs traditions et leur contribution durable à notre société. Cette province fait partie de la région visée par les traités de paix et d'amitié, marquant l'engagement à un respect mutuel et une coexistence harmonieuse.

Capitale de la Nouvelle-Écosse, Halifax est une ville dynamique avec un port historique qui joue un rôle crucial dans l'économie de la région. La province est également célèbre pour ses phares emblématiques, et ses sites historiques.



Les étoiles identifient les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

La Nouvelle-Écosse est riche en festivals musicaux, artistiques et culturels, reflétant son héritage écossais, acadien, autochtone et afro-néo-écossais.

Reconnue comme la province la plus peuplée de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse compte une population totale de 969 383 habitants, selon le recensement de 2021. Environ 10% de la population parle français. On y trouve d'ailleurs plusieurs communautés acadiennes d'un bout à l'autre de la province. Ces communautés jouent un rôle important dans la promotion et la préservation de la culture, encore à ce jour.

LA CULTURE

La Nouvelle-Écosse est composée d'une mosaïque culturelle de traditions autochtones, acadiennes, afro-néo-écossaises et écossaises. Cette richesse de diversité culturelle façonne l'identité de la Nouvelle-Écosse d'aujourd'hui. Les peuples autochtones Mi'kmaq enrichissent l'art et l'artisanat traditionnel, et organisent les événements culturels hauts en couleur, démarqués par la musique, les danses, les chants et les cérémonies spirituelles. L'héritage acadien, profondément enraciné dans la culture locale, se manifeste par des festivals vibrants où résonnent la musique et les saveurs de la cuisine traditionnelle acadienne. La communauté afro-néo-écossaise célèbre son histoire à travers ses musées et festivals. Des événements comme les African Nova Scotian Music Association Awards mettent en lumière les contributions culturelles et artistiques inestimables de cette communauté. L'influence écossaise s'exprime par la danse et la musique celtique, les jeux compétitifs sportifs et les démonstrations de force, telles que les Highlands Games.

LA LANGUE

La diversité linguistique contribue à la richesse culturelle et économique de la province. Les langues les plus utilisées en Nouvelle-Écosse sont :

- L'anglais : est la langue la plus prédominante en Nouvelle-Écosse. Utilisé pour l'enseignement, les affaires, et la vie quotidienne pour la majorité de la population ;
- Le français : est parlé par environ 10% de la population de la Nouvelle-Écosse particulièrement dans les communautés acadiennes dispersées à travers la province ;
- Le Mi'kmaq : langue parlée par la communauté autochtone Mi'kmaq ;
- Les autres langues : Avec une population immigrante croissante, on y retrouve également des communautés parlant l'arabe, le mandarin, etc.

Le système de santé en Nouvelle-Écosse



APERÇU DU SYSTÈME DE SANTÉ

Avant de fournir un aperçu du système de santé en Nouvelle-Écosse, il est important de bien saisir comment les systèmes de santé sont structurés au Canada.

Le Canada dispose d'un système de santé universel, administré par les provinces et territoires. La structure du système de santé est ancrée à travers une entente avec le gouvernement fédéral, la Loi canadienne sur la santé (LCS) qui établit les normes nationales auxquelles les provinces et territoires doivent se conformer. Ceci signifie que chaque province et territoire est responsable de la conception et de la prestation des services de santé à sa population. Le gouvernement fédéral joue principalement un rôle de financement et de réglementation plutôt que la gestion directe des services de santé.



Les systèmes de santé provinciale ou territoriale peuvent être centralisés ou décentralisés. Un système de santé centralisé est un système dans lequel l'administration des services de santé, la prise de décision et l'allocation des ressources sont contrôlées par une autorité régionale au niveau provincial (par exemple : la Nouvelle-Écosse et l'Alberta). Un système de santé décentralisé est un système dans lequel l'administration des services de santé, la prise de décision, l'allocation des ressources et la prestation de services sont réparties entre plusieurs autorités régionales ou locales. Ceci permet une certaine flexibilité dans la prestation de services en fonctions des besoins régionaux (par exemple : la Colombie-Britannique).

Le système de santé de la Nouvelle-Écosse est centralisé depuis 2015 avec l'amalgamation de 9 autorités de santé en une seule, nommé Nova Scotia Health (NSH). Cette autorité est chargée de fournir des services de santé à travers toute la province. En plus de NSH, IWK Health (IWK) offre des soins spécialisés aux femmes, aux enfants, aux jeunes et aux familles des provinces maritimes.

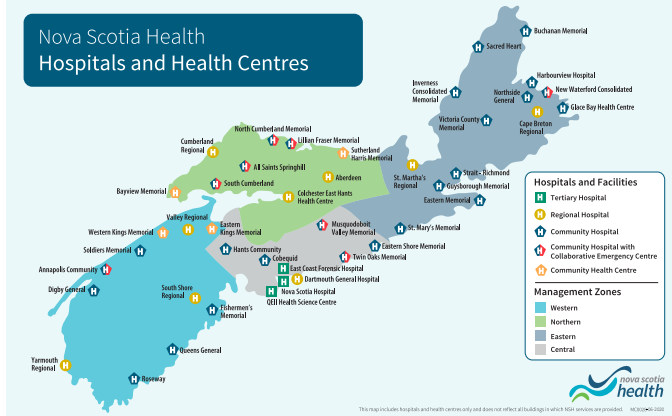
Un cadre de responsabilisation a été mis en place par la province de la Nouvelle-Écosse pour bien définir les rôles et responsabilités, ainsi que les obligations respectives du ministère de la Santé et des autorités de santé (NSH et IWK). Cette entente nommée la Loi sur le système de santé (Health Authorities Act) de la Nouvelle-Écosse s'applique au Ministère de la Santé et du Mieux-être (DHW), à l'autorité de santé NSH et au IWK.

Ministère de la Santé et du Mieux-être (Department of Health and Wellness)

Le ministère de la Santé et du Mieux-être assure la gestion du système de santé en définissant l'orientation stratégique, les priorités et les normes. Il vise également un accès équitable à des soins de qualité grâce à un financement public, et assure la reddition de comptes par le suivi des performances du système de santé. En collaboration avec l'autorité de santé et d'autres partenaires, le ministère établit un plan de santé pluriannuel pour s'assurer que les objectifs du plan de santé sont atteints (Health Authorities Act, 2014).

Il soutient également NSH et IWK dans la prestation des soins et la promotion de communautés en santé. Enfin, il administre également divers programmes de soins de santé, notamment les services de santé d'urgence, l'assurance-médicaments pour les personnes âgées et les familles, le service de téléassistance 811, ainsi que les bureaux du médecin-chef de la santé et du bureau de recrutement des professionnels de la santé.

Nova Scotia Health
Hospitals and Health Centres



Nova Scotia Health (NSH)

NSH est l'autorité de santé principale responsable de la planification et de la prestation des soins de santé et des services de santé publique pour l'ensemble de la province.

Le NSH opère dans quatre zones de gestion : Zone centrale, Zone Nord, Zone Est et Zone Ouest. Pour assurer la prestation de tous ses services, le NSH compte plus de 25 000 employés à travers la province.

En plus d'administrer les services de santé publique, NSH est aussi responsable d'un vaste éventail de services en Nouvelle-Écosse, notamment des soins de santé primaires, des soins intensifs et tertiaires, de la santé mentale et des dépendances, et des soins de longue durée. NSH a également la responsabilité de la gestion de l'amélioration de la qualité et du rendement des services qu'elle offre.

IWK Health (IWK)

Le centre de santé IWK existe depuis 1970 et a vécu plusieurs transformations au fil des années. Cette organisation est axée sur la prestation de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires pour les femmes, les enfants et les jeunes dans les Maritimes. En matière de santé

publique, IWK supervise certains programmes provinciaux, comme le Nova Scotia Breast Screening Program (Programme de dépistage du cancer du sein de la Nouvelle-Écosse) et le Reproductive Care Program of Nova Scotia (Programme de soins reproductifs de la Nouvelle-Écosse). Ses programmes sont disponibles à 20 emplacements à travers la province et on y compte environ 3 400 employés.

LE FINANCEMENT

Le système de santé est principalement financé par les impôts, tant au niveau fédéral que provincial et territorial. Le gouvernement fédéral fournit un financement global aux provinces et aux territoires, ainsi que des investissements ciblés dans des domaines comme la santé mentale et les soins primaires. Les provinces et les territoires sont responsables d'établir leur budget de santé. Chaque province ou territoire emploie un régime d'assurance-maladie qui couvre les frais liés à l'accès aux soins de santé pour les résidents. Certains services ne sont cependant pas couverts sous les régimes, tels que les soins dentaires, les soins de la vue, des médicaments sous ordonnance et d'autres services. Pour cette raison, de nombreux Canadiens souscrivent à une assurance privée, pour couvrir les frais additionnels.

SERVICES EN FRANÇAIS

Les services de santé

Les hôpitaux et centres de santé en Nouvelle-Écosse opèrent principalement en anglais. Des services de traduction et d'interprétation sont disponibles pour les francophones. De plus, il existe un centre de santé bilingue dans la région de Clare.

RESSOURCES

- Ministère de la Santé de la N.-É. : <http://novascotia.ca/DHW/>
- Santé Canada : <http://www.hc-sc.gc.ca/>
- Agence de la santé publique du Canada : <http://www.phac-aspc.gc.ca/index-eng.php>
- Services d'urgence : <http://www.gov.ns.ca/health/ehs/>
- IWK Health : <https://iwkhealth.ca/>
- Nova Scotia Health : <https://www.nshealth.ca/>



Ressources et conseils



CONSEILS AVANT L'ARRIVÉE

Les témoignages des professionnel-le-s ayant passé par le processus de reconnaissance des acquis confirment l'importance d'une préparation minutieuse pour réussir son intégration.

Astuce utile : *Un classeur numérique et papier avec des documents s'est avéré précieux pour plusieurs personnes ayant traversé ce processus.*



- **Se renseigner en amont** sur la réglementation de sa profession dans la province ;
- **Anticiper les coûts** liés à l'évaluation de votre dossier par les ordres professionnels, aux formations complémentaires ou à la traduction de documents ;
- **Contactez les organismes de réglementation compétents ;**
- Préparer une documentation complète. Rassembler tous les documents indispensables, notamment vos diplômes, relevés de notes officielles émis par l'université, preuves d'expérience professionnelle et autres certificats pertinents et coordonnées des ressources humaines de vos employeurs précédents ;
- S'assurer également que vos **compétences linguistiques** répondent aux exigences du marché du travail ;
- Prendre le temps de vous informer sur le coût de la vie dans la région.

ORGANISMES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN

Immigration francophone Nouvelle-Écosse (IFNÉ)

Services avant l'arrivée : Destinés aux personnes admissibles souhaitant s'établir dans les provinces de l'Atlantique, ces services comprennent :

- Évaluation des besoins et orientation ;
- Connexion Communautaire ;
- Aide à la recherche d'emploi ;
- Reconnaissance des titres et compétences étrangers (RTCE).

Services après l'arrivée :

- Aide à l'établissement ;
- Programmes d'intégration et de sensibilization ;
- Soutien à l'intégration scolaire.

Ressource : ifne.ca

Conseil de développement économique de la N.-É. (CDÉNÉ)

- Aide à l'emploi ;
- Développement économique communautaire ;
- Entrepreneuriat ;
- Entrepreneuriat jeunesse ;
- Immigration économique ;
- Conseil et orientation en matière d'emploi ;
- Accompagnement dans le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professions réglementées, etc.

Ressource : cdene.ns.ca

Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS)

Services avant l'arrivée et après l'arrivée : Destinés aux personnes ayant obtenu leurs documents d'immigration.

- Installez-vous confortablement ;
- Apprendre l'anglais ;
- Trouver un emploi ;
- Faire des affaires ;
- Connectez-vous avec la communauté ;
- Accompagnement dans le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professions réglementées.

Ressource : isans.ca

Connexions Francophones

Service pré-départ : Pour vérifier votre admissibilité, veuillez consulter Connexions Francophones. Ressource : connexionsfrancophones.ca

Réseau Santé Nouvelle-Écosse (RSNÉ)

Répertoire des professionnels de santé francophones et formations adaptées. Ressource : reseausantene.ca

Autres acteurs clés

- FANE (Fédération acadienne) : acadiene.ca
- FFANE (Fédération des femmes acadiennes) : ffane.ca
- Université Sainte-Anne : Programmes pour immigrants franco-phones. usaintanne.ca
- Services d'accueil de la communauté francophone accueillante de Clare : <https://www.clarenovascotia.com/citoyens/cfaclare/services>

Conseil : N'hésitez pas à demander de l'aide !

S'installer dans un nouveau pays peut parfois être complexe, mais vous n'êtes pas seul-e. De nombreux organismes sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours. Qu'il s'agisse d'emploi, d'intégration, de reconnaissance de vos compétences ou de soutien communautaire, il existe des services adaptés à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter : demander de l'aide est un signe de force et une première étape vers une intégration réussie.



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Une maîtrise de l'anglais est requise pour travailler dans le secteur de la santé. En Nouvelle-Écosse, plusieurs organisations offrent des cours de langue pour permettre d'améliorer le niveau d'anglais. Parmi ces organismes, seul ISANS offre des cours de langue spécialisés pour les professionnel-le-s de la santé afin d'améliorer leur communication auprès des patients et des collègues.

On y trouve plusieurs ressources qui offrent des cours de langue, tel que :

- Alliance française Halifax : <https://afhalifax.ca/#/>
- Université Sainte-Anne : <https://www.usaintanne.ca/>
- Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) : <http://www.language.ca/>
- Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) : <https://www.clicenligne.ca/>
- Halifax Language Institute : <https://www.halifaxlanguageinstitute.com/>

com/programs/english-as-a-second-language-esl-english-as-an-additional-language-eal/

- Immigrant Services Association of Nova Scotia Language Services : <http://www.isans.ca/learn-english/>
- Ressources des bibliothèques publiques d'Halifax pour les personnes apprenant l'anglais : <http://www.halifaxpubliclibraries.ca/services/learning/ell/resources-ell-learners-tutors.html>
- NSCC – English for Academic Purposes : <https://www.nsc.ca/programs-and-courses/programs/plandescr.aspx?prg=ENGAP&pln=ENGAP>
- Valley ESL : <http://vcla.ca/>
- Apex Language & Career College : <http://www.alcc.ca/>
- International Language Institute (ILI) : <http://www.ili.ca/>
- Canadian Language Learning College : <http://www.clc.ca/>

FORMATION CONTINUE

Les témoignages des professionnel-le-s de la santé formé-e-s à l'étranger (PSFÉ) mettent en lumière l'importance cruciale des formations adaptées pour réussir leur intégration. Voici quelques stratégies clés à considérer :

- **Participer à des programmes de transition professionnelle ;**
- **Suivre des formations continues ciblées ;**
- **Améliorer ses compétences linguistiques**, surtout en anglais, qui est essentiel pour les examens et la pratique professionnelle. Une immersion précoce, même dans un rôle connexe, peut grandement accélérer l'intégration.
- **Rester proactif-ive dans la recherche d'informations** : toujours vérifier les sources, éviter les arnaques, et utiliser les réseaux sociaux avec discernement.



Approche gagnante : Certain-e-s ont transformé les défis en occasions de mise à jour de leurs compétences et de développement de leur réseau local.

En Nouvelle-Écosse, les PSFÉ ont accès à diverses opportunités de perfectionnement. Par exemple, l'Université Sainte-Anne offre le programme Formation et expérience de travail pour immigrants francophones, qui vise à renforcer le niveau d'anglais des participants, leur permettre de mener une recherche d'emploi efficace et leur fournir les outils nécessaires pour bâtir un réseau professionnel solide.

Ces initiatives permettent aux professionnel-le-s de santé d'acquérir les compétences indispensables pour répondre aux exigences du système de santé canadien et exercer leur profession avec assurance tout en évoluant dans un environnement en constante transformation. Référez-vous aux organismes d'accueil et de soutien pour connaître les opportunités s'offrant à vous!

Retour d'expérience : *Travailler comme assistante en soins continus dans un environnement anglophone pendant 6 mois a permis à une professionnelle d'atteindre le niveau d'anglais requis par son association professionnelle et d'être exemptée du test de compétences linguistiques. De plus, cela lui a permis de se familiariser avec le système de santé de la Nouvelle-Écosse.*

RESSOURCES

- Formation en santé Nouvelle-Écosse : <https://formationsantene.ca/fr/>
- Université Sainte-Anne : <https://www.usainteanne.ca/etudes/formation-continue/immigrants-francophones>



RECHERCHE D'EMPLOI

La Nouvelle-Écosse combine un cadre de vie paisible avec un système de santé en croissance et des opportunités professionnelles attrayantes. En facilitant l'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s dans le domaine de la santé, la province enrichit sa propre communauté et assure des soins de qualité à ses résidents.

- Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse : Offre de l'accompagnement dans le processus de reconnaissance des titres

de compétences étrangers pour les professions réglementées et des conseils et de l'orientation en matière d'emploi.

- Emploi Nouvelle-Écosse offre plusieurs ressources utiles pour la recherche d'emploi en Nouvelle-Écosse. On peut y trouver des programmes, tels que l'aide à l'emploi, le développement de compétences, etc. Les services sont disponibles en anglais et en français.

Source : <https://novascotia.ca/employmentnovascotia/default-fr.asp>

- Une ressource importante pour la recherche d'emploi est Nouvelle-Écosse au Travail qui est un guichet de recherche d'emploi et de conseils de carrière, destiné aux Néo-Écossais-ses pour les aider à atteindre leurs objectifs d'emploi. Les services sont disponibles en anglais et en français. Attention : les offres d'emplois dans le secteur de la santé étant publiées en anglais, il faut utiliser des mots clés en anglais, y compris dans la version française de la recherche d'emploi. Source : <https://novascotiaworks.ca/nsdc/?lang=fr-CA>

Les offres d'emploi dans le secteur public dans la santé sont disponibles sur les sites des autorités de santé :

- Nova Scotia Health : jobs.nshealth.ca
- IWK Health : jobs.nshealth.ca/iwk/



LOGEMENT

La Nouvelle-Écosse offre une variété de logements pour les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s, les familles et les individus. Des centres urbains animés, aux charmantes petites villes ou aux zones rurales paisibles, une communauté qui correspondra au style de vie de chacun.

À l'heure actuelle en Nouvelle-Écosse, comme dans l'ensemble du Canada, il est crucial de reconnaître la gravité de la crise immobilière. Les coûts des logements ne cessent d'augmenter, rendant l'accès au logement de plus en plus difficile pour de nombreuses personnes. Cette réalité signifie également que trouver un logement peut prendre beaucoup plus de temps que prévu. Il importe donc de commencer votre recherche de logement dès que possible, et de prévoir votre budget en conséquence.

Les types de logements disponibles :

- Maisons unifamiliales : Les maisons unifamiliales sont parfaites pour les familles. On y trouve une variété d'architectures et de tailles selon les besoins à combler ;
- Appartements et condominiums : Situé principalement dans les zones urbaines comme Halifax, ce type de logement est idéal pour les jeunes professionnel-le-s ;
- Locations à court terme : Pour ceux qui arrivent en Nouvelle-Écosse et ont besoin de temps pour trouver un logement permanent, il existe de nombreuses options de locations à court terme, telles que des appartements meublés et des maisons de vacances.

RESSOURCES

- Guides sur la location à usage d'habitation : <https://beta.novascotia.ca/fr/documents/guides-sur-la-location-usage-dhabitation>
- Acheter une maison - Locations à usage d'habitation : <https://beta.novascotia.ca/fr/programs-and-services/programme-sur-la-location-usage-dhabitation>
- Acheter une maison : Agents immobiliers de la N.-É. : <http://nsrealtors.ca/>



CONSEILS FINANCIERS

Pour assurer une intégration réussie, le YWCA Halifax propose une gamme de services et de conseils financiers destinés à soutenir les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s et à les aider à naviguer dans le système financier canadien (en anglais seulement). Comprendre la gestion financière, obtenir des conseils en matière de crédit et de budget, et adopter de bonnes pratiques financières sont essentiels pour bâtir une base solide dans votre nouvelle vie.

Coût de la vie

Le site officiel du gouvernement de la Nouvelle-Écosse propose une section dédiée à l'Indice des prix à la consommation (IPC), un indicateur clé mesurant les variations des prix des biens et services consommés par les Canadiens. En comparant le coût d'un panier fixe de produits au fil du temps, l'IPC reflète les changements purs de prix, offrant ainsi une mesure précise de l'inflation. Cette ressource est essentielle pour les consommateurs souhaitant évaluer l'évolution de leur pouvoir d'achat et ajuster leur gestion financière en conséquence.

Pour une gestion financière efficace, il est recommandé de :

- Établir un budget mensuel détaillant vos revenus et dépenses. ;
- Se renseigner sur les programmes d'aide financière provinciaux et fédéraux auxquels vous pourriez être admissible.

Ces mesures vous aideront à mieux gérer vos finances et à vous adapter au coût de la vie en Nouvelle-Écosse.

RESSOURCES

- YMCA Halifax : <https://www.ywcahalifax.com/programs/new-to-canada/financial-literacy/>
- Nova Scotia : <https://novascotia.ca/finance/statistics/topic.asp?fto=21u>
- Gérer votre argent - Canada.ca : <https://www.canada.ca/fr/services/finance/gerer.html>
- Calculateur de taux d'inflation personnel : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020015-fra.htm>

Taxes et impôts

L'intégration des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s en Nouvelle-Écosse passe également par une compréhension du système fiscal canadien. Les taxes et les impôts sont une partie importante de la vie en société et soutiennent les programmes essentiels, tels que l'éducation et la santé.

Le système fiscal en Nouvelle-Écosse

- Impôts sur revenu : chaque résident doit déclarer ses revenus et payer des impôts chaque année. L'impôt sur le revenu est prélevé à la source par l'employeur tout au long de l'année. Dans le cas où vous avez payé un surplus d'impôt, un remboursement vous sera remis. Dans le cas inverse, si vous n'avez pas payé suffisamment d'impôts sur vos gains au courant de l'année, vous devrez compenser la différence.
- Taxes sur les biens et services : la taxe sur les produits et services (TPS) est une taxe fédérale de 5% appliquée sur la plupart des biens et services au Canada. En Nouvelle-Écosse, la TPS est incluse dans la taxe de vente harmonisée (TVH) de 14%.
- Taxes municipales : les propriétaires de biens immobiliers doivent payer des taxes municipales. Ces taxes sont utilisées par la municipalité pour financer les services locaux, tels que le ramassage d'ordures, l'entretien des routes et les services d'urgence.

RESSOURCES

- Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse : <https://www.novascotia.ca/finance/>
- Agence du revenu Canada : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency.html>



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET ÉMOTIONNEL

L'intégration des professionnel-le-s de la santé formé-e-s à l'étranger peut représenter un défi émotionnel important. Il est essentiel de reconnaître les difficultés liées à l'adaptation culturelle, linguistique et professionnelle, tout en recherchant activement des moyens de préserver son bien-être mental. En Nouvelle-Écosse, des services comme Accès Mieux-être proposent des séances de counseling individuelles pour gérer l'anxiété, le stress et les transitions de vie. L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) propose également le programme Retrouver son entrain, rétablir sa santé, conçu pour les jeunes et les adultes, avec un accès à des vidéos et des ressources en ligne. Enfin, Santé Nouvelle-Écosse met à disposition des services spécialisés en santé mentale et dépendances, accessibles en français, afin de répondre à vos besoins spécifiques.



RESSOURCES

- Accès Mieux-être : <https://mha.nshealth.ca/fr/services/acces-mieux-etre>
- Retrouver son entrain, rétablir sa santé : <https://cmha.ca/fr/bounce-back/adultes-et-jeunes/>
- Programme de santé mentale et de dépendances : <https://pctel.nshealth.ca/fr>
- Outils de santé mentale et du traitement des dépendances : <https://mha.nshealth.ca/fr/outils>
- Cliniques de santé mentale et de traitement des dépendances : <https://mha.nshealth.ca/fr/cliniques>
- Santé Nouvelle-Écosse : <https://mha.nshealth.ca/fr>
- <https://www.cfacheticamp.ca/>

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Ce que recommandent les professionnel-le-s formé-e-s à l'international

Plusieurs professionnel-le-s ayant obtenu leur reconnaissance partagent des conseils précieux, tirés de leur propre vécu.

Ils et elles insistent d'abord sur l'importance de faire preuve de patience et de résilience : « *L'installation professionnelle est un processus graduel. Il faut accepter que cela prenne du temps.* »

Pour garder le cap, beaucoup soulignent l'utilité de célébrer les petites réussites : « *Reconnaître chaque progrès, même modeste, permet de rester motivé-e.* »

La majorité conseille aussi de demander de l'aide dès que nécessaire, tout en gardant un esprit critique : « *Il est essentiel de s'informer, de poser des questions, mais aussi de prendre du recul et d'analyser ce qui s'applique réellement à sa situation.* »

Enfin, ils et elles recommandent de se fixer des objectifs progressifs :

« *Découper le parcours en étapes plus petites et atteignables permet de garder espoir et de constater les avancées.* »

Le message clé partagé par plusieurs : « *L'adaptation est la clé. Chaque étape franchie, même modeste, vous rapproche de votre objectif. Persévérez, adaptez-vous, et croyez en la valeur de votre parcours* »





Dentiste



Cette section est conçue pour aider les dentistes formé-e-s à l'étranger à s'orienter dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse. Il offre une feuille de route claire, étape par étape, couvrant les sujets essentiels, y compris une vue d'ensemble du système de santé canadien, les exigences spécifiques de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, et les principaux critères d'admissibilité, examens et organismes d'autorisation d'exercer pertinents pour les dentistes.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu de ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.



APERÇU DE LA PROFESSION

Les dentistes de la Nouvelle-Écosse jouent un rôle important dans le maintien de la santé bucco-dentaire et du bien-être général en fournissant des soins préventifs, en diagnostiquant et en traitant les affections dentaires, et en effectuant des procédures restauratrices et esthétiques. Ils et elles assurent la sécurité des patient-e-s par des évaluations, des traitements et le respect des normes professionnelles. Les dentistes peuvent également éduquer les patient-e-s en matière d'hygiène bucco-dentaire, collaborer avec des professionnel-le-s de la santé pour gérer des cas complexes et contribuer à des initiatives de santé publique. Grâce à des procédures rigoureuses de certification et d'autorisation d'exercer, les dentistes doivent respecter des normes élevées en matière de compétences et de soins. Les appellations professionnelles d'un-e dentiste peuvent être variées du dentiste généraliste au spécialiste en dentisterie. Tous ont comme mission commune de satisfaire les exigences en soins dentaires de leurs clientèles.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Voie d'accès à la pratique

Il existe différentes voies d'accès à l'autorisation d'exercer pour les dentistes, en fonction de l'endroit où ils et elles ont suivi leur formation dentaire.

- **Parcours 1** : Les diplômés des programmes dentaires agréés (reconnus par la Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) ou la Commission on Dental Accreditation (CODA) de l'American Dental Association) suivent un parcours simplifié.
Sources : <https://ndeb-bned.ca/fr/processus-de-certification/voie-dacces-a-la-profession-diplomes-des-programmes-dentaires-agrees/> , <https://www.cda-adc.ca/cdacweb/fr/>
- **Parcours 2** : Les diplômés de programmes non agréés, y compris la plupart des dentistes francophones formés à l'étranger, suivent le parcours des programmes non agréés et doivent faire vérifier leurs titres de compétences par le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED). Source : <https://ndeb-bned.ca/fr/processus-dequivalence/voie-dacces-a-la-profession-diplomes-des-programmes-dentaires-non-agrees-2/> , <https://ndeb-bned.ca/fr/>

La procédure d'obtention d'une licence de pratique dentaire en Nouvelle-Écosse comporte plusieurs étapes structurées, de la vérification des titres et des examens d'équivalence à la certification et à l'enregistrement provincial.

Entités de régulation

Pour exercer la profession de dentiste en Nouvelle-Écosse, il faut être inscrit et titulaire d'une licence auprès du Provincial Dental Board of Nova Scotia (PDBNS), l'organisme de réglementation dentaire. Le PDBNS supervise l'autorisation d'exercer et la réglementation des dentistes dans la province afin de garantir la sécurité du public et de faire respecter les normes professionnelles. Source : <http://pdbns.ca/applicants/dentists/registration-licensing-requirements-general-dentist>

Évaluation des diplômes

Au Canada, les diplômés de programmes dentaires non agréés, y compris la plupart des dentistes francophones formés à l'étranger, doivent faire vérifier leurs qualifications par le Bureau national d'ex-

amen dentaire (BNED). Ce processus comprend l'évaluation des qualifications, la vérification des documents et la réalisation du processus d'équivalence du BNED. L'exigence minimale pour l'évaluation des diplômes est un diplôme en dentisterie, tel que BDS, DDS ou DMD. Sources : <https://ndeb-bned.ca/fr/> , <https://ndeb-bned.ca/equivalency-process/entry-to-practice-graduates-of-non-accredited-dental-programs-2/>

Exigences linguistiques

Tous les documents et examens peuvent être complétés en anglais ou en français. Aucun test de compétence linguistique supplémentaire n'est actuellement requis. Toutefois, il est à prévoir que, dans la majorité des cas, l'anglais sera la langue de travail principale du dentiste.

Programmes de transition

Les dentistes formé-e-s à l'étranger (DFÉ) peuvent s'inscrire à des programmes de qualification et d'obtention de diplômes dans des établissements canadiens agréés, tels que l'Université Dalhousie. Ces programmes sont conçus pour combler les lacunes en matière de connaissances, aligner les DFÉ sur les normes canadiennes de pratique dentaire et soutenir leur préparation aux examens d'autorisation d'exercer. En outre, un programme d'observation clinique, gérée par Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS), permet aux candidats d'acquérir volontairement une expérience pratique afin de mieux comprendre l'environnement local des soins de santé. Sources : https://nsdental.org/wp-content/uploads/2021/01/Observership_Program_for_Internationally_Educated_Dental_Professionals_IEDPs_in_dental_offices_and_clinics_April_2018.pdf, <https://isans.ca/>



Dentiste

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Tous les documents et examens peuvent être complétés en anglais ou en français. Aucun test de compétence linguistique n'est actuellement requis.

VOIES D'ACCÈS À LA LICENCE

1

FILIÈRE CANADIENNE
Programme dentaire agréé

OU

1

PROGRAMME OU PARCOURS
pour la plupart des dentistes formés à l'étranger

2

EXAMEN DE CERTIFICATION
Certification du BNED

Compléter le processus d'équivalence du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED)

3

DEMANDE DE LICENCE
NOUVELLE-ÉCOSSE

Création du profil
au portail en ligne
NDEBConnect

Soumettre les documents requis
pour la vérification des titres
par le BNED (16-18 semaines)

Télécharger le formulaire de procédure d'équivalence

Examens du processus d'équivalence

EXAMEN n°1

Évaluation des connaissances
fondamentales

EXAMEN n°2

Évaluation des jugements
cliniques

EXAMEN n°3

EDNCC

OU

Programmes
de qualification
et d'obtention d'un
diplôme dans une
université canadienne
accréditée

EXAMEN n°4

ECOS virtuel
du BNED

S'inscrire, satisfaire aux exigences et payer
les frais de licence dentaire auprès du
Provincial Dental Board of Nova Scotia (PDBNS)
Frais d'inscription initiale (100 \$)
Droits de licence annuels (1502\$)

EN CAS DE SUCCÈS

INSCRIPTION au registre dentaire

**ÉMISSION
d'un permis**

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

Provincial Dental Board of Nova Scotia (PDBNS)

Liste des compétences pour les dentistes généralistes
Formulaire de demande par carte de crédit
Politiques d'inscription

Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNEDC)

Guide de candidature pour les diplômés d'universités non agréées
Formulaire de procédure d'équivalence
Comment se préparer aux examens
Frais de procédure de certification
Protocoles
Banque de questions validées

S'INSCRIRE AUX EXAMENS DE CERTIFICATION DU BNED

Le coût total du processus de vérification des titres
de compétences est de 13 250\$

Un délai de 1,5 à 2 ans peut être nécessaire pour achever
le processus d'équivalence du BNED et passer l'examen
de certification du BNED. Il doit être effectué au Canada
ou dans un centre de test agréé avant l'obtention du permis.



Société Santé
en français

NOVA SCOTIA

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE

RESSOURCES

Provincial Dental Board of Nova Scotia (PDBNS)

- Liste des compétences pour les dentistes généralistes : http://pdbns.ca/uploads/applicants/General_Dentist_Requirement_checklist_-_2022.pdf
- Formulaire de demande par carte de crédit : http://pdbns.ca/uploads/applicants/Credit_Card_Form_-_September_2020.pdf
- Politiques d'inscription : <http://pdbns.ca/applicants/registration-policies1>

Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED)

- Guide de candidature pour les diplômés d'universités non agréées : https://ndeb-bned.ca/wp-content/uploads/2022/10/Guide-d'inscription_Diplomes-d'universites-non-agreees_2022.pdf
- Formulaire de procédure d'équivalence : http://pdbns.ca/uploads/applicants/Credit_Card_Form_-_September_2020.pdf
- Comment se préparer aux examens : <https://ndeb-bned.ca/fr/ressources/comment-se-preparer/>
- Frais de procédure de certification : <https://ndeb-bned.ca/fr/processus-de-certification/droits/>
- Protocoles : https://ndeb-bned.ca/fr/processus-dequivalence/__trashed-2/
- Banque de questions validées : <https://ndeb-bned.ca/wp-content/uploads/2021/03/bnedquestions2019.pdf>



Veillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.

CONCLUSION

Devenir dentiste certifié-e en Nouvelle-Écosse est une expérience enrichissante et marquante. Procédez étape par étape, tout en vous préparant avec diligence au processus d'équivalence du BNED et aux examens de certification. Tirez parti de ressources, telles que des réseaux professionnels pour soutenir votre parcours. Une fois l'autorisation obtenue, il est essentiel de s'intégrer dans la communauté dentaire, de gagner la confiance de clients et d'améliorer ses compétences par le biais de la formation continue. Votre expertise et votre dévouement feront une différence significative dans les soins de santé bucco-dentaire en Nouvelle-Écosse. Avec de la détermination et de la persévérance, vous pourrez mener une carrière enrichissante et contribuer à la santé de la communauté.



Médecin de famille



Cette section est conçue pour aider les médecins de famille formé-e-s à l'étranger à se retrouver dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse. Il propose une feuille de route étape par étape couvrant des sujets essentiels, notamment une vue d'ensemble du système de santé canadien, les exigences spécifiques de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, ainsi que les principaux critères d'admissibilité, les examens et les organismes d'autorisation d'exercer pertinents pour les médecins de famille.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu de ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : *Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.*



APERÇU DE LA PROFESSION

Les médecins de famille de la Nouvelle-Écosse jouent un rôle essentiel dans la prestation de soins de qualité, accompagnant leur patient-e à tous les stades de leur vie. Ils et elles diagnostiquent et traitent un large éventail de pathologies, gèrent les maladies chroniques et mettent l'accent sur les soins de santé préventifs afin d'améliorer le bien-être général de la communauté. Ces médecins sont souvent le premier point de contact des patient-e-s lors de préoccupations au niveau de leur santé physique ou mentale. Ils et elles coordonnent les soins auprès des spécialistes et défendent les intérêts des patient-e-s au sein du système de santé. Face à la demande croissante de services de soins primaires, les médecins de famille comblent les lacunes critiques en matière d'accès, réduisent la pression sur les services d'urgence et améliorent les résultats cliniques dans toute la province. Les appellations professionnelles peuvent inclure médecin de famille, médecin généraliste ou médecin de soins primaires.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Voie d'accès à la pratique

Il existe différentes voies d'accès à l'autorisation d'exercer pour les médecins de famille en Nouvelle-Écosse, en fonction de leur niveau d'études et de leur formation :

- **Parcours 1** : Les candidat-e-s ayant reçu une formation et une certification dans le cadre de programmes reconnus à l'extérieur du Canada (par exemple : en Irlande, en Australie, au Royaume-Uni ou aux États-Unis) peuvent s'adresser directement au College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS) pour une évaluation complète de leur admissibilité au permis d'exercice. Une fois éligibles, ils et elles doivent trouver un emploi et suivre la procédure de demande de licence complète. Sources : <https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/examinations-and-certification/alternative-pathways-to-certification-in-family-medicine/recognized-training-in-certification-outside-canada>, <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/apply-for-licensure/how-to-apply/>
- **Parcours 2** : Les candidat-e-s qui n'ont pas de certification reconnue ou qui ne sont pas admissibles à une licence complète peuvent s'inscrire au Nova Scotia Practice Ready Assessment Program (NSPRAP). Cela implique une évaluation du champ clinique (CFA) et la demande d'une licence d'évaluation clinique. Après avoir réussi le CFA, les candidat-e-s peuvent demander une licence définie avec supervision, qui leur permet d'exercer dans des conditions spécifiques tout en cherchant à obtenir une licence à long terme. Sources : <https://www.nsprap.com/>, <https://www.nsprap.com/clinical-field-assessment>, <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/clinical-assessment-licence/>

Le processus d'obtention d'une licence de médecin de famille en Nouvelle-Écosse est très structuré et comprend la vérification des titres, des examens et une pratique supervisée, afin de s'assurer que tous les candidat-e-s satisfont aux normes médicales de la province.

Entités de régulation

Pour exercer en tant que médecin de famille en Nouvelle-Écosse, une personne doit être autorisée par le College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS) et accréditée par Nova Scotia Health (NSH).

Le CPSNS réglemente l'autorisation d'exercer et veille à ce que les médecins respectent les normes professionnelles, tandis que le NSH gère l'accréditation pour les privilèges des hôpitaux et des autorités sanitaires.

Sources : <https://cpsns.ns.ca/>, <https://www.nshealth.ca/>

Évaluation des diplômes

Les diplômés internationaux en médecine (DIM) doivent satisfaire à des exigences spécifiques en matière de titres de compétences pour exercer en Nouvelle-Écosse. Leur diplôme de médecine doit provenir d'une école figurant dans l'annuaire mondial des écoles de médecine, et ils doivent faire l'objet d'une vérification des titres de compétences par l'intermédiaire de physiciansapply.ca. Les candidat-e-s peuvent également avoir besoin d'une certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou d'une évaluation de l'aptitude à la pratique pour pouvoir obtenir une licence. Sources : <https://www.wdms.org/>, <https://physiciansapply.ca/>, <https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/examinations-and-certification/certification-examination-in-family-medicine>, <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/practice-ready-assessment/>

Exigences linguistiques

Les médecins de famille doivent démontrer qu'ils ou qu'elles maîtrisent l'anglais, généralement par le biais de tests de compétence linguistique reconnus, afin de garantir une communication efficace et des soins de qualité aux patient-e-s. Les candidat-e-s peuvent être exempté-e-s de l'évaluation des compétences si l'anglais est leur première langue ou si leur formation médicale a été suivie en anglais dans des pays ou régions anglophones déterminés. Source : <https://cpsns.ns.ca/resource/english-language-proficiency/>

Programmes de transition

Les candidat-e-s qui ne sont pas éligibles à l'obtention directe d'une licence peuvent suivre d'autres voies, telles que le Nova Scotia Practice Ready Assessment Program (NSPRAP). Ce programme de transition comprend une évaluation du champ clinique (CFA) et prépare les médecins formé-e-s à l'étranger à répondre aux normes canadiennes en matière de soins de santé. Les participant-e-s acquièrent une expérience

clinique et une formation supervisée, ce qui leur permet de passer à une pratique indépendante par le biais d'une licence définie. Source : <https://www.nsprap.com/>, <https://www.nsprap.com/clinical-field-assessment>

Informations complémentaires

- Les candidat-e-s ne sont pas tenus d'être au Canada pour entamer la procédure de candidature.
- Pour les demandes de licence, les candidat-e-s doivent être titulaires d'un permis de travail valide en Nouvelle-Écosse, d'une carte de résident-e permanent-e ou de la citoyenneté canadienne.
- Le délai entre le dépôt d'une demande et l'obtention de l'autorisation d'exercer peut varier et peut aller de quelques jours à plus d'un an.

Une fois l'autorisation d'exercer obtenue, les conditions suivantes doivent également être remplies :

- Numéro de facturation du fournisseur de services : Faire la demande à Nova Scotia Medical Insurance (MSI) à l'adresse électronique msiproviders@medavie.ca ou par téléphone au 902-496-7011 ; numéro gratuit 1-866-553-0585.
- Numéro d'identification médicale pour le Canada (MINC) obtenu par l'intermédiaire du CPSNS. Source : <http://www.minc-nimc.ca/>
- L'assurance responsabilité civile médicale est obligatoire pour obtenir une licence médicale. Cette démarche peut être effectuée auprès de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM).
- L'adhésion au Doctors Nova Scotia est obligatoire pour les personnes exerçant en Nouvelle-Écosse. Source : <https://doctorsns.com/doctors/become-member>
- Tous les médecins agréés doivent suivre un programme de développement professionnel continu dans le cadre du programme MAINPRO du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Source : <https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/mainpro/mainpro-program-requirements>
- Permis médical d'entreprise si l'on exerce sous la forme d'une société, par l'intermédiaire du CPSNS. Source : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/current-practice/medical-corporation-permit/>

RESSOURCES

College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNC)

- Barème des droits pour 2024 : https://cpsns.ns.ca/wp-content/uploads/2023/10/2024_CPSNS_FeeSchedule.pdf
- Politiques et lignes directrices en matière d'enregistrement et d'octroi de licences : <http://pdbns.ca/applicants/registration-policies1>
- Liste de contrôle pour les médecins : <https://cpsns.ns.ca/wp-content/uploads/2019/10/Physicians-Practicing-Check-List-FINAL-Amended-February-25-2019-1.pdf>
- Normes et lignes directrices : <https://cpsns.ns.ca/standards-guidelines/>
- Ressources pour les diplômés internationaux en médecine : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/apply-for-licensure/i-am-internationally-trained/resources-for-international-medical-graduate-applicants/>

Conseil médical du Canada (CMC)

- Ressources gratuites : <https://mcc.ca/fr/ressources-gratuites/>
- Ressources pour la préparation des examens : <https://mcc.ca/fr/examens-et-evaluations/ressources-pour-aider-a-la-preparation-dun-examen/>
- Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS)
- Inscription à l'Algorithme du jumelage CaRMS : <https://www.carms.ca/fr/jumelage/le-jumelage-principal-r-1/candidats/inscription-r1/>

Nova Scotia Immigration (NSI)

- Guide de demande pour la profession de médecin : <https://liveinnovascotia.com/sites/default/files/2024-07/physician-options-FR.pdf>

Doctors Nova Scotia (DNS)

- Programme de soutien professionnel : <https://doctorsns.com/benefits/professional-support>

Welcome Collaborative

- Portail du NPSNS pour les médecins nouvellement installés en Nouvelle-Écosse <https://welcomecollaborative.ca/>



Veuillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.



Médecin de famille

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES
POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Test d'anglais

VOIES D'ACCÈS À LA LICENCE

1

FILIÈRE CANADIENNE

OU

1

PARCOURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Créer un compte sur
physiciansapply.ca (320\$)

Vérification des documents médicaux
par vérification à la source
(220\$ par document médical)

Examen d'aptitude du Conseil médical
du Canada (EACMC), partie I (1 420\$)

Examen de la Collaboration nationale
en matière d'évaluation (CNE) (3 145\$)

Pour le Service
canadien de jumelage
des résidents (CaRMS)
(pour ceux qui souhaitent se recycler)

OU

Pour la sélection
à l'Évaluation de la
capacité à exercer (ECE)

2

DEMANDE à l'attribution du Licencié
du Conseil médical du Canada (LMCC)
(255 \$)

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNC)

Barème des droits pour 2024

Politiques et lignes directrices en matière d'enregistrement
et d'octroi de licences

Liste de contrôle pour les médecins

Normes et lignes directrices

Ressources pour les diplômés internationaux en médecine

Conseil médical du Canada (CMC)

Ressources gratuites

Ressources pour la préparation des examens

Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS)

Inscription à l'Algorithme du jumelage CaRMS

Nova Scotia Immigration (NSI)

Guide de demande pour la profession de médecin

Doctors Nova Scotia (DNS)

Programme de soutien professionnel

Welcome Collaborative

Portail du NPSNS pour les médecins nouvellement installés
en Nouvelle-Écosse



Société Santé
en français

NOVA SCOTIA

Faire une demande d'enregistrement médical auprès du
College of Physicians & Surgeons of Nova Scotia (CPSNS)
par l'intermédiaire du portail physiciansapply.ca

Faire une demande de certificat de spécialité obtenu
par le Collège des médecins de famille du Canada
(CMFC) par le biais d'une formation et d'une
certification reconnue à l'extérieur du Canada (2 500\$)

SI ÉLIGIBLE

(formé/licencié en Irlande, en Australie,
au Royaume-Uni ou aux États-Unis)

Demande d'évaluation
de l'éligibilité à la licence
complète auprès du CPSNS

Passer l'examen de prise
de décision thérapeutique

Être accepté pour l'évaluation
de la pratique clinique
(Clinical Field Assessment/CFA)

Délivrance d'une licence
définie avec supervision

Suivre la voie de l'obtention
d'une licence à long terme par
le biais d'une licence définie
afin de réduire le temps
passé sous supervision

SI INÉLIGIBLE

Demander au CPSNS
d'être orienté vers le Nova
Scotia Practice Ready
Assessment Program
(NSPRAP)

Répondre aux critères
d'éligibilité du CPSNS
et du NSPRAP

Demande de licence
d'évaluation clinique
auprès du CPSNS

Une fois le CFA obtenu,
demander une licence définie

OU

Licence d'assistant clinique
(ne mène pas à une
licence indépendante)

- Les candidats ne sont pas tenus d'être au Canada pour entamer la procédure de candidature.
- Pour les demandes de licence, les candidats doivent être titulaires d'un permis de travail valide en Nouvelle-Écosse, d'une carte de résident permanent ou de la citoyenneté canadienne.
- Le délai entre le dépôt d'une demande et l'obtention de la licence d'exercer peut varier et peut aller de quelques jours à plus d'un an.

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE

CONCLUSION

Devenir un-e médecin de famille certifié-e en Nouvelle-Écosse est un parcours difficile, mais profondément gratifiant. Suivez le processus étape par étape et restez organisé-e en ce qui concerne la vérification des titres, les examens et les conditions de candidature tout en naviguant dans les voies d'accès à l'autorisation d'exercer. Utilisez les ressources disponibles, telles que l'évaluation "Practice Ready", les réseaux professionnels et les opportunités de mentorat pour soutenir vos progrès. Une fois que vous aurez obtenu votre licence, priorisez votre intégration dans le système de soins de santé, l'établissement de relations professionnelles et l'amélioration continue de vos compétences médicales. Grâce à votre dévouement, vous pourrez non seulement mener une carrière enrichissante, mais aussi avoir un impact sur la santé et le bien-être des communautés de toute la Nouvelle-Écosse.



Médecin spécialiste



Cette section est conçue pour aider les médecins spécialistes formé-e-s à l'étranger à se retrouver dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer au Canada, en particulier en Nouvelle-Écosse. Il offre une feuille de route claire, étape par étape, couvrant les sujets essentiels, y compris une vue d'ensemble du système de santé canadien, les exigences spécifiques de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, et les principaux critères d'admissibilité, examens et organismes d'autorisation d'exercer pertinents pour les médecins spécialistes.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : *Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.*



APERÇU DE LA PROFESSION

Les médecins spécialistes de la Nouvelle-Écosse sont essentiels à la prestation de soins spécialisés et axés sur le/la patient-e dans un large éventail de disciplines médicales et chirurgicales. Ils et elles diagnostiquent et traitent des pathologies complexes, collaborent avec d'autres professionnel-le-s de soins de santé et dirigent souvent des équipes multidisciplinaires afin d'assurer des soins complets aux patient-e-s. Ces médecins apportent une expertise spécialisée dans les soins aigus, la gestion des maladies chroniques, pratiquent des interventions vitales et proposent des traitements innovants qui améliorent les résultats cliniques dans l'ensemble de la province. Les médecins spécialistes jouent un rôle crucial en répondant à la demande croissante de soins spécialisés et en améliorant le bien-être des communautés de la Nouvelle-Écosse. Les appellations professionnelles peuvent être cardiologue, neurologue, oncologue, chirurgien orthopédique, etc., chacun ayant des responsabilités étroitement liées à son domaine de spécialisation.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Parcours vers la pratique

Il existe plusieurs voies d'accès à l'autorisation d'exercer pour les médecins spécialistes en Nouvelle-Écosse, en fonction de l'éducation, de la formation et de la certification antérieure. Les candidat-e-s commencent par s'inscrire auprès du Conseil médical du Canada (CMC) sur physiciansapply.ca, en créant un compte sécurisé pour la vérification des titres, le partage des documents et les demandes d'examen. Sources : <https://mcc.ca/fr/>, <https://portal.physiciansapply.ca/Account/Login>

Parcours pour ceux qui n'ont pas besoin de formation supplémentaire

Les candidat-e-s doivent faire une demande d'autorisation d'exercer en remplissant toutes les conditions requises, notamment en étant titulaires d'un permis de travail valide en Nouvelle-Écosse, d'une résidence permanente ou de la citoyenneté canadienne, en démontrant une maîtrise de l'anglais et, pour les DIM, en exerçant dans le cadre d'une autorisation d'exercer limitée dans le temps. Sources : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/apply-for-licensure/>, <https://cpsns.ns.ca/resource/english-language-proficiency/>

Les voies d'accès à la licence

- **Parcours 1** : Les candidat-e-s qui ont suivi une formation de spécialiste dans des juridictions approuvées doivent vérifier leurs qualifications et passer l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada. Ils et elles peuvent ensuite s'adresser au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège Royal), où ils et elles peuvent demander une évaluation de <https://www.royalcollege.ca/en/credentials-exams/assessment-ruling.html> leur formation. Si leur formation est jugée équivalente, ils et elles peuvent passer les examens de certification du Collège Royal. Une fois certifiés, ils et elles peuvent demander une licence complète au College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS), à condition qu'ils et elles obtiennent une offre d'emploi. Sources : <https://mcc.ca/fr/examens-et-evaluations/>, <https://royalcollege.ca/fr>, <https://cpsns.ns.ca/>
- **Parcours 2** : les diplômé-e-s internationaux en médecine ayant suivi une formation en dehors des juridictions approuvées ou ceux et celles

qui ne sont pas immédiatement admissibles aux examens du Collège Royal peuvent se qualifier par le biais de la voie d'admissibilité à la pratique (Practice Eligibility Route, PER). Cela implique une évaluation de leur formation spécialisée afin de déterminer si elle répond aux normes du Collège Royal pour l'éligibilité à la certification. Les candidat-e-s peuvent ensuite se présenter aux examens de certification et à l'obtention d'une licence. Source : <https://www.royalcollege.ca/en/credentials-exams/assessment-per-subspecialists.html>

- Parcours 3 : Les surspécialisations qui ne sont pas certifiées par le Collège Royal dans une spécialité primaire peuvent demander l'autorisation d'exercer dans le cadre du programme d'affiliation à l'examen de sur spécialité (SEAP) ou de la voie d'accès à la pratique pour les surspécialisations (PER-Sub). Ces parcours permettent aux sous-spécialistes de démontrer leur compétence dans leur domaine par le biais d'évaluations du Collège Royal, ce qui leur permet d'obtenir le statut de sous-spécialiste affilié. Source : <https://www.royalcollege.ca/en/membership/membership-royal-college/join-royal-college/become-subspecialist-affiliate.html>
- Parcours 4 : Les candidat-e-s qui ont reçu une formation et une certification dans une juridiction autre que les juridictions approuvées et qui ne sont pas admissibles à l'examen de certification du Collège Royal peuvent suivre l'évaluation de l'aptitude à pratique (Practice Eligibility Route, PER). Les candidat-e-s peuvent demander une licence d'évaluation complète et se soumettre à une évaluation clinique sur le terrain (CFA) sous supervision. Sources : <https://news.royalcollege.ca/en/credentials-exams/assessment-international-medical-graduates.html>, <https://www.royalcollege.ca/en/credentials-exams/assessment-per-subspecialists.html>

Voies d'accès à une formation complémentaire

Pour les candidat-e-s nécessitant une formation complémentaire, le processus commence par la réussite de l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada, partie I (EACMC I), et de l'examen clinique objectif structuré de la Collaboration nationale en matière d'évaluation (ECOS de la CNE). Ces examens évaluent les connaissances médicales, la prise de décision clinique et la préparation à la formation en résidence. Sources : <https://mcc.ca/fr/examens-et-evaluations/eacmc-partie-i/>, <https://mcc.ca/fr/examens-et-evaluations/examen-de-la-cne/>

- **Parcours 5** : Les candidat-e-s peuvent s'inscrire à un programme de résidence canadien par l'intermédiaire du Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS). Après avoir terminé leur résidence, rempli les conditions d'autorisation d'exercer et réussi les examens de certification du Collège Royal, ils et elles peuvent demander l'autorisation d'exercer. Sources : <https://www.carms.ca/fr/>, <https://www.royalcollege.ca/fr/eligibility-and-exams/exam-results/passing-your-exams>, <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/apply-for-licensure/i-am-international-ly-trained/>
- **Parcours 6** : Le programme d'externat de l'Université Dalhousie permet aux candidat-e-s d'entrer directement en troisième année de médecine, de terminer leur formation et d'obtenir leur diplôme. La participation comprend un accord de retour de service, exigeant des candidat-e-s qu'ils et elles travaillent dans des zones désignées pour répondre aux besoins en matière de soins de santé en Nouvelle-Écosse. Sources : <https://medicine.dal.ca/programs.html>

Ces voies d'accès assurent une certaine flexibilité aux spécialistes formés-e-s à l'étranger, tout en maintenant des normes garantissant des soins de haute qualité aux patient-e-s de Nouvelle-Écosse.

Entités de régulation

Pour exercer en tant que médecin spécialiste en Nouvelle-Écosse, les personnes doivent être autorisées par le College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS) et accréditées par Nova Scotia Health. Au Canada, les spécialistes doivent avoir passé les examens du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège Royal) ou remplir les conditions d'admissibilité à ces examens. Le CPSNS supervise les autorisations d'exercer, garantissant que les médecins respectent les normes professionnelles, tandis que le Collège Royal gère les processus de certification pour les spécialités et les sous-spécialités, garantissant l'expertise dans des domaines médicaux spécifiques. Sources : <https://cpsns.ns.ca/>, <https://www.nshealth.ca/>, <https://royalcollege.ca/fr>

Évaluation des diplômes

Les personnes diplômées en médecine à l'international qui souhaitent exercer en tant que spécialistes doivent satisfaire à des exigences spécifiques en matière d'accréditation. Le diplôme de médecine doit provenir d'une école figurant dans l'annuaire mondial des écoles de médecine, et les références doivent être vérifiées par le biais de physiciansapply.ca. Pour pouvoir se présenter aux examens de certification du Collège Royal, les candidat-e-s doivent se soumettre à une évaluation de la formation afin de déterminer si leur formation et leur expérience correspondent aux normes canadiennes. Sources : <https://www.wdoms.org/>, <http://physiciansapply.ca/>

Exigences linguistiques

Les médecins spécialistes doivent faire preuve d'une bonne maîtrise de l'anglais afin d'assurer une communication efficace avec les patient-e-s et les collègues. La preuve en est généralement apportée par des tests linguistiques standardisés, bien que des exemptions puissent s'appliquer aux personnes dont la première langue est l'anglais ou qui ont suivi leur formation médicale en anglais dans des pays déterminés. Source : <https://cpsns.ns.ca/resource/english-language-proficiency/>

Programmes de transition

Les candidat-e-s qui ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir directement une licence ou une certification peuvent suivre d'autres voies, telles que le programme de spécialisation PRA (Practice Ready Assessment). Ce programme comprend une évaluation clinique sur le terrain (CFA), qui permet aux médecins formé-e-s à l'étranger de démontrer leurs compétences sous supervision tout en passant à une licence définie. Ce parcours prépare les spécialistes à répondre aux normes canadiennes en matière de soins de santé, ce qui leur permettra éventuellement d'obtenir une licence complète. Sources : <https://www.nsprap.com/>, <https://www.nsprap.com/clinical-field-assessment>

Le processus d'obtention d'une licence de médecin spécialiste en Nouvelle-Écosse comprend la vérification des titres, l'évaluation de la formation et la certification. Ces normes garantissent que tous les

spécialistes en exercice fournissent des soins de haute qualité, fondés sur des données probantes, dans la province.

Informations complémentaires

- Une autre voie d'accès à la pratique est celle des assistant-e-s cliniques, qui sont des personnes diplômées en médecine à l'international titulaires d'une licence dans un autre pays, mais qui n'ont pas de licence complète. Ils et elles agissent comme une extension des médecins qui sont des médecins agréés et doivent avoir une offre d'emploi d'une autorité de santé pour demander une licence d'assistant-e clinique ; Source : <https://cpsns.ns.ca/resource/physician-assistant-licence-requirements-and-conditions/?highlight=Physician%20Assistants>
- Les décisions relatives à l'autorisation d'exercer à long terme sont fondées sur les compétences démontrées et non sur la certification. Les médecins formé-e-s à l'étranger qui sont en milieu de carrière et qui hésitent à se présenter à l'examen de certification ne sont plus tenus de le faire. Ces médecins peuvent bénéficier d'une autorisation d'exercer à long terme en Nouvelle-Écosse sans jamais avoir à se présenter aux examens de certification ; Source : <https://cpsns.ns.ca/physician-practice/internationally-trained-physicians/licensing-decisions/>
- Les candidat-e-s ne sont pas tenu-e-s d'être au Canada pour entamer la procédure de candidature ;
- Pour les demandes de licence, les candidat-e-s doivent être titulaires d'un permis de travail valide en Nouvelle-Écosse, d'une carte de résidence permanente ou de la citoyenneté canadienne.

Une fois l'autorisation d'exercer obtenue, les conditions suivantes doivent également être remplies :

- Numéro de facturation du fournisseur de services, demandé par MSI à l'adresse électronique msiproviders@medavie.ca ou par téléphone au 902-496-7011 ; numéro gratuit 1-866-553-0585.
- Numéro d'identification médicale pour le Canada (MINC) obtenu par l'intermédiaire du CPSNS. Source : <http://www.minc-nimc.ca/>
- L'assurance responsabilité civile médicale est obligatoire pour obtenir une licence médicale. Cette démarche peut être effectuée auprès de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM). Source : <https://www.cmpa-acpm.ca/en/home>

- L'adhésion au Doctors Nova Scotia est obligatoire pour les personnes exerçant en Nouvelle-Écosse. Source : <https://doctorsns.com/doctors/become-member>
- Tous les médecins agréés doivent suivre un programme de développement professionnel continu dans le cadre du programme de maintien des compétences (MOC) du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (RSPSC). Source : <http://www.royalcollege.ca/rcsite/cpd/maintenance-of-certification-program-e>
- Permis médical d'entreprise si l'on exerce sous la forme d'une société, par l'intermédiaire du CPSNS. Sources : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/current-practice/medical-corporation-permit/>

RESSOURCES

College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS)

- Barème des droits pour 2024 : https://cpsns.ns.ca/wp-content/uploads/2023/10/2024_CPSNS_FeeSchedule.pdf
- Politiques et lignes directrices en matière d'enregistrement et d'octroi de licences : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/registration-policies-and-guidelines/>
- Pratiquer la médecine en Nouvelle-Écosse : Liste de contrôle pour les médecins : <https://cpsns.ns.ca/wp-content/uploads/2019/10/Physicians-Practicing-Check-List-FINAL-Amended-February-25-2019-1.pdf>
- Normes et lignes directrices : <https://cpsns.ns.ca/standards-guidelines/>
- Ressources pour les diplômés internationaux en médecine : <https://cpsns.ns.ca/registration-licensing/future-practice/apply-for-licensure/i-am-internationally-trained/resources-for-international-medical-graduate-applicants/>

Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC)

- Frais d'évaluation et d'examen : <https://www.royalcollege.ca/fr/eligibility-and-exams/exam-process/assessment-and-exam-fees>
- Se préparer aux examens : <https://www.royalcollege.ca/content/dam/documents/assessment/credentials-and-exams/practical-exams-f.html>

Conseil médical du Canada (CMC)

- Ressources gratuites pour l'examen du CMC ou pour s'entraîner au Canada : <https://mcc.ca/free-resources/>
- Ressources pour aider à la préparation de l'examen : <https://mcc.ca/fr/exams-et-evaluations/ressources-pour-aider-a-la-preparation-dun-examen/>





Médecin spécialiste

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES
POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Exigences en matière de compétences
linguistiques en anglais

VOIES D'ACCÈS À LA LICENCE FILIÈRE NOUVELLE-ÉCOSSE

Filière CANADIENNE disponible ici

Demande d'autorisation d'exercer auprès du
College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia
(CPSNS)

PARCOURS pour ceux qui n'ont pas
besoin de formation supplémentaire

- Examen des qualifications (350 \$)
- Demande de licence (350 \$)
- Frais uniques d'obtention de la licence (300 \$)
- Cotisation annuelle (2300 \$)

PARCOURS pour ceux qui ont
besoin de formation supplémentaire

DEUX VOIES D'ACCÈS À L'AUTORISATION D'EXERCER

Programme d'externat
de l'Université Dalhousie

OU

Formation de résident
par l'intermédiaire
de Canadian Resident
Matching Services
(CaRMS)

Demande de licence
de troisième cycle
auprès du CPSNS

Terminer la formation
de résident

Demander
le LCMC (\$255)

OU

L'alternative acceptable
(AALMCC)

Passer l'examen de certification
avec le Collège Royal

RÉUSSITE

Eligible pour
une licence
complète avec
le CPSNS

ÉCHEC

Possibilité
de demander
une licence définie
auprès du CPSNS

Demande d'autorisation d'exercer

- Examen des qualifications (350 \$)
- Demande de licence (350 \$)
- Frais uniques d'obtention de la licence (300 \$)
- Cotisation annuelle (2300 \$)

- Les candidats ne sont pas tenus d'être au Canada pour entamer la procédure de candidature.
- Pour les demandes de licence, les candidats doivent être titulaires d'un permis de travail valide en Nouvelle-Écosse, d'une carte de résident permanent ou de la citoyenneté canadienne.

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia (CPSNS)

Barème des droits pour 2024
Politiques et lignes directrices en matière d'enregistrement et d'octroi de licences
Pratiquer la médecine en Nouvelle-Écosse : Liste de contrôle pour les médecins
Normes et lignes directrices
Ressources pour les diplômés internationaux en médecine

Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC)

Frais d'évaluation et d'examen
Se préparer aux examens

Conseil médical du Canada (CMC)

Ressources gratuites pour l'examen du CMC ou pour s'entraîner au Canada
Ressources pour aider à la préparation de l'examen

Immigration Nouvelle-Écosse (INE)

Site internet fournissant l'accès à des ressources pour les médecins

Doctors Nova Scotia (DNS)

Programme de soutien professionnel

Welcome Collaborative (WC)

Ressources pour les médecins nouvellement installés
en Nouvelle-Écosse



Société Santé
en français

NOVA SCOTIA

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE

Immigration Nouvelle-Écosse (INE)

- Site internet fournissant l'accès à des ressources pour les Médecins : <https://novascotiainmigration.com/wp-content/uploads/Guide-for-Physicians-EN.pdf>

Doctors Nova Scotia (DNS)

- Programme de soutien professionnel : <https://doctorsns.com/benefits/professional-support>

Welcome Collaborative (WC)

- Ressources pour les médecins nouvellement installés en Nouvelle-Écosse : <https://welcomecollaborative.ca/>



Veillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.

CONCLUSION

Devenir un-e médecin spécialiste certifié-e en Nouvelle-Écosse est un processus exigeant, mais gratifiant. Suivez le processus étape par étape, en veillant à rester organisé-e en ce qui concerne la vérification des titres, l'évaluation des formations et les exigences en matière de certification, tout en naviguant dans les différentes voies d'accès à l'autorisation d'exercer. Profitez de ressources, telles que l'évaluation de l'aptitude à la pratique, les programmes de soutien du Collège Royal et les possibilités de mentorat pour vous guider tout au long de votre parcours. Une fois que vous aurez obtenu votre permis, concentrez-vous sur le développement de votre expertise, l'intégration dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse et l'établissement de relations professionnelles pour améliorer votre pratique. En persévérant, non seulement vous réussirez sur le plan professionnel, mais vous contribuerez aussi de façon significative à l'amélioration des soins de santé et de la vie des patient-e-s dans l'ensemble de la province.



Pharmacies



Cette section est conçue pour aider les pharmaciens formés à l'étranger à s'orienter dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse. Il propose une feuille de route étape par étape couvrant des sujets essentiels, notamment une vue d'ensemble du système de santé canadien, les exigences spécifiques en matière d'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, ainsi que les principaux critères d'admissibilité, examens et organismes d'autorisation d'exercer applicables aux pharmaciens.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu de ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.



APERÇU DE LA PROFESSION

En Nouvelle-Écosse, les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans la fourniture de soins accessibles pour les affections mineures, la gestion des maladies chroniques et la réalisation de bilans de médication afin d'améliorer l'observance du traitement et la sécurité des patients. De plus, ils et elles administrent des vaccins, renouvellent des ordonnances, et offrent des conseils concernant le bien-être aux clients. Alors que des milliers de personnes n'ont pas de médecin de famille, les pharmaciens comblent des lacunes importantes en matière d'accès aux ordonnances, réduisant ainsi la pression sur les services d'urgence. Les appellations professionnelles peuvent être pharmacien-ne, pharmacien-ne agréé, gestionnaire de pharmacie et autres.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Voie d'accès à la pratique

Il existe différentes voies d'accès à l'autorisation d'exercer, y compris pour les diplômés internationaux en pharmacie (DIP) qui obtiennent une autorisation d'exercer à l'étranger.

- Parcours 1 : les DIP peuvent suivre le nouveau parcours de licence simplifié (diplômés d'Australie, de Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande, de la République d'Irlande et des États-Unis). Source : <https://www.pharmacistsgatewaycanada.ca/fr/comment-presenter-une-demande/nouvelle-ecosse/>
- Parcours 2 : Filière d'autorisation non simplifiée (tous les autres pays). Les DIP francophones suivent généralement la voie non simplifiée. Source : https://www.nspharmacists.ca/?page_id=6469

La procédure d'obtention d'un permis d'exercice de la profession de pharmacien-ne en Nouvelle-Écosse comporte plusieurs étapes structurées, de l'évaluation des compétences à la délivrance de la licence et à l'enregistrement.

Entités de régulation

Pour exercer la profession de pharmacien-ne en Nouvelle-Écosse, il faut être inscrit et titulaire d'une licence auprès du Nova Scotia College of Pharmacists (NSCP), l'un des organismes de réglementation pharmaceutique (RPA) du Canada. Source : <https://www.nspharmacists.ca/?page=pharmacist#InternationalGrad>

Évaluation des diplômes

Au Canada, les diplômé-e-s internationaux en pharmacie (DIP) doivent s'inscrire sur le Portail pour Pharmaciens Canada et s'inscrire auprès du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) pour l'évaluation des qualifications, l'évaluation des documents et l'examen d'évaluation. Le BEPC est un organisme national de certification pour la profession de pharmacien-ne au Canada et l'exigence minimale est un diplôme de premier cycle de quatre ans en pharmacie. Sources : <https://www.pharmacistsgatewaycanada.ca/fr/>, <https://pebc.ca/about-pebc/>

Exigences linguistiques

L'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) exige que les pharmacien-ne-s satisfassent à des normes de compétence linguistique de base en anglais ou en français. Cette aptitude est généralement démontrée par des tests de compétence

linguistique reconnus, qui garantissent que les pharmacien-ne-s peuvent communiquer efficacement et fournir des soins sûrs et de qualité aux patient-e-s. Source : <https://www.napra.ca/wp-content/uploads/2022/09/NAPRA-Language-Proficiency-Requirements-for-Licensure-Pharmacist-June-2014-b2.pdf>

Programmes de transition

Un programme de transition en pharmacie propose des cours spécialisés dispensés par des établissements canadiens reconnus, conçus pour permettre aux pharmacien-ne-s formé-e-s à l'étranger d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux normes de pratique canadiennes. Ces programmes sur mesure comblent les lacunes en matière de connaissances et aident les DIP à s'aligner sur les pratiques canadiennes en matière de soins de santé. Source : <https://www.pharmacistsgatewaycanada.ca/fr/avant-de-commencer/formations-dappoint/>

Informations complémentaires

- La licence d'exercice d'un-e pharmacien-ne en Nouvelle-Écosse expire chaque année le 31 décembre et doit être renouvelée. Pour renouveler leurs licences, les pharmacien-ne-s doivent remplir certaines conditions, notamment obtenir un minimum de 15 crédits de formation continue (UFC), souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle adéquate, soumettre des déclarations signées et remplir le formulaire de renouvellement annuel accompagné des frais avant la date limite du 30 novembre de chaque année. Source : <https://pans.memberlounge.app/>
- Le Canada n'offre pas de reconnaissance spéciale ou de statut avancé aux diplômé-e-s des établissements accrédités au niveau international par le Conseil canadien d'accréditation des programmes de pharmacie (CCAPP). Les diplômé-e-s de ces programmes internationaux doivent se conformer à toutes les exigences susmentionnées. Source : <https://ccapp.ca/fr/programmes-internationaux/>
- Les candidat-e-s potentiels sont invité-e-s à prendre contact avec Immigration francophone Nouvelle-Écosse (IFNÉ), une organisation communautaire qui se consacre à l'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s et à la mise en place d'une gamme complète de programmes de soutien tout au long du processus d'établissement. Source : <https://www.ifne.ca/etablissement>



Pharmacien

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Politique d'aptitude linguistique en anglais

VOIES INTERNATIONALES POUR DEVENIR PHARMACIEN-NE AUTORISÉ-E EN NOUVELLE-ÉCOSSE

1

PROCÉDURE D'AUTORISATION NON SIMPLIFIÉE

Procédure d'autorisation non simplifiée (tous les autres pays). Les diplômés internationaux en pharmacie (DIP) francophones suivent généralement la voie non simplifiée.

Examen complet de jurisprudence (JP)
(385 \$)

S'inscrire au NSCP
en tant que stagiaire (200 \$)

Compléter le programme d'expérience
de pratique structurée (1 403 \$)

Compléter une évaluation basée sur vos
compétences. Contacter le NSCP pour
en faire la demande (550 \$)

Passer l'examen d'aptitude
du BEPC (845 \$ ou 1 895 \$)

S'inscrire au NSCP
en tant que pharmacien

Payer le tarif (1 763 \$)
Total des frais : 8 476 \$
(peut varier en fonction du nombre
de tentatives de réussite)

ou

1

NOUVELLE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE D'OCTROI DE PERMIS

(diplômés d'Australie, de Grande-Bretagne,
de Nouvelle-Zélande, de la République d'Irlande
et des États-Unis)

2

S'INSCRIRE payer les frais (380\$)

Obtenir un numéro d'identification
national sur le portail
pharmacistsgatewaycanada.ca/fr

Créer un compte BEPC
et remplir les conditions requises

Évaluation des documents
du BEPC, (705 \$)

SI L'ON SE QUALIFIE

Examen d'évaluation
du BEPC (900 \$)

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

Nova Scotia College of Pharmacists (NSCP)

Voie d'accès au permis d'exercice en Nouvelle-Écosse pour les DIP

Envoyez les demandes et les documents d'inscription à :
registrations@nspharmacists.ca ou appelez le 902-422-8528, poste 250.

RxNS

Portail/navigateur de carrière de pharmacien en Nouvelle-Écosse

Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP)

Compétences professionnelles pour les pharmaciens canadiens à l'entrée dans la pratique

Soutien à l'apprentissage pour les diplômés internationaux en pharmacie (DIP)
souhaitant obtenir un permis de pratique au Canada.

- Les candidats peuvent s'inscrire au portail pharmacistsgatewaycanada.ca/fr avant d'arriver au Canada. Une fois les conditions préalables remplies, il est également possible de s'inscrire auprès du Nova Scotia College of Pharmacists (NSCP) pour passer l'examen de jurisprudence, qui n'exige pas que les candidats soient au Canada. Les résultats de l'examen expirent au bout de deux ans.
- L'expérience pratique/le stage peut durer jusqu'à 24 mois.
- Le délai moyen entre le début de l'activité et l'inscription en tant que pharmacien dépend du temps dont disposent les candidats pour soumettre les documents requis et remplir les conditions d'obtention du permis.

RESSOURCES

Nova Scotia College of Pharmacists (NSCP)

- Voie d'accès au permis d'exercice en Nouvelle-Écosse pour les DIP : https://www.nspharmacists.ca/wp-content/uploads/2020/01/Registrations_Tool_PathwayToLicensure_IPGs.pdf
- Envoyez les demandes et les documents d'inscription à : registrations@nspharmacists.ca ou appelez le 902-422-8528, poste 250.

RxNS

- Portail/navigateur de carrière de pharmacien en Nouvelle-Écosse : <https://rxns.ca/inquire/>

Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP)

- Compétences professionnelles pour les pharmaciens canadiens à l'entrée dans la pratique : <https://www.napra.ca/wp-content/uploads/2022/09/NAPRA-Comp-for-Cdn-PHARMACISTS-at-Entry-to-Practice-March-2014-b.pdf>
- Soutien à l'apprentissage pour les diplômés internationaux en pharmacie (DIP) souhaitant obtenir un permis de pratique au Canada : <https://www.napra.ca/fr/soutien-a-lapprentissage-pour-les-diplomes-en-pharmacie-formes-a-letranger-qui-cherchent-a-obtenir-un-permis-dexercice-au-canada/>



Veillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.

CONCLUSION

Devenir pharmacien-ne certifié-e en Nouvelle-Écosse est un parcours gratifiant. Suivez le processus étape par étape, en restant organisé-e avec les documents, les calendriers et les frais, tout en vous préparant aux évaluations et aux examens. Utilisez les ressources disponibles, telles que les programmes de transition, le mentorat et les réseaux professionnels, pour vous guider. Après avoir terminé le parcours, il est essentiel de s'intégrer dans le système de santé, d'établir des relations professionnelles et de poursuivre le développement de vos compétences. Avec de la persévérance, vous pourrez non seulement mener une carrière enrichissante, mais aussi avoir un impact sur les soins de santé en Nouvelle-Écosse.



Technologiste de laboratoire médical



Cette section est conçue pour aider les technologistes en laboratoire médical formé-e-s à l'étranger à s'orienter dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse. Il offre une feuille de route claire, étape par étape, couvrant des sujets essentiels, y compris une vue d'ensemble du système de santé canadien, les exigences spécifiques de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, et les principaux critères d'admissibilité, les examens et les organismes d'autorisation d'exercer concernant les technologistes de laboratoire médical.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu de ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.



APERÇU DE LA PROFESSION

Les technologistes de laboratoire médical (TLM) en Nouvelle-Écosse jouent un rôle essentiel dans les soins de santé en participant aux tests de diagnostic, en préparant les échantillons des patient-e-s et en assurant le bon fonctionnement des processus de laboratoire qui soutiennent la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies. Grâce à une formation professionnelle et au respect des normes établies, les technologistes de laboratoire médical maintiennent des niveaux élevés de précision et de fiabilité dans leur travail. Les appellations professionnelles peuvent inclure technologiste de laboratoire médical, assistant-e de laboratoire, phlébotomiste et autres. Le but étant de répondre aux besoins de la clientèle et de soutenir les équipes de soins de santé.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Voie d'accès à la pratique

Il existe différentes voies d'accès à l'autorisation d'exercer pour les technologistes de laboratoire médical en Nouvelle-Écosse, en fonction

de leur niveau d'études et de leur formation :

- **Parcours 1** : Les candidat-e-s peuvent compléter une demande d'évaluation des acquis auprès de la Société canadienne de science de laboratoire médical SCSLM. Si toutes les conditions sont remplies, il est possible de faire une demande d'examen de certification. Si les exigences ne sont pas satisfaites, il est possible de combler les lacunes en matière d'études par le biais d'un programme de transition et se faire octroyer une licence temporaire. Source : <https://www.csmls.org/>
- **Parcours 2** : Les candidat-e-s souhaitant exercer la profession de technologiste de laboratoire médical en Nouvelle-Écosse peuvent compléter l'examen de jurisprudence, et s'inscrire au Nova Scotia College of Medical Technologists (NSCMLT). Sources : https://nscmlt.org/images/Politics/REG032v2_JurisprudenceExamPolicy.pdf, <https://www.nscmlt.org/>

MISE À JOUR IMPORTANTE

À partir du 1^{er} novembre 2025 : Tous les TLM formé-e-s à l'étranger et les personnes n'ayant pas fait d'études traditionnelles devront présenter une demande par l'entremise de l'ACORPLM. Cette dernière effectuera ses évaluations des connaissances acquises en fonction de ses profils de compétences, et les candidat-e-s devront réussir les évaluations et les examens de parcours flexibles de l'ACORPLM. Sources : http://www.csmls.org/csmls/media/documents/certification/CAMLPR-Website-Announcement_FR.pdf, <https://camlpr.org/fr/reglementation/>

Entités de régulation

Pour exercer en tant que technologiste de laboratoire médical, une personne doit être autorisée par la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) ou être accréditée par le Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT).

Sources : <https://www.csmls.org/>, <https://www.nscmlt.org/>

Exigences linguistiques

Les technologistes de laboratoire médical doivent démontrer qu'ils/elles maîtrisent l'anglais. Un test de compétences linguistiques en anglais est requis si l'enseignement n'a pas été dispensé en anglais. Tous

les formulaires et documents doivent être rédigés en anglais ou des traductions anglaises notariées doivent être envoyées pour les documents originaux. Source : <https://www.ielts.ca/>

Informations complémentaires

Tous les candidat-e-s au NSCMLT doivent être citoyen-ne-s canadien-ne-s, résident-e-s permanent-e-s ou titulaires d'une licence de travail ou d'étude en vertu de la loi sur l'immigration. Tous les examens de la SCSLM doivent être passés au Canada, quelle que soit la méthode d'évaluation. Les non-résident-e-s du Canada peuvent être déclaré-e-s admissibles à l'examen de certification de la SCSLM. Le traitement de la demande peut prendre deux à trois semaines pour l'obtention d'une licence.



Technologiste de laboratoire médical

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

- Un test de compétences linguistiques en anglais est requis si l'enseignement n'a pas été dispensé en anglais.
- Tous les formulaires et documents doivent être rédigés en anglais ou des traductions anglaises notariées doivent être envoyées pour les documents originaux.

VOIES D'ACCÈS À LA LICENCE

1

FILIÈRE CANADIENNE

OU

1

PARCOURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Compléter l'évaluation des acquis de la SCSLM
pour les normes nationales canadiennes

Compléter l'examen
de jurisprudence

ÉLIGIBLE

NON ÉLIGIBLE

Si les conditions sont remplies,
il est possible de se présenter
à l'examen de certification

Si la plupart des exigences
sont satisfaites, combler
les lacunes en matière
d'études requises par
le biais d'un programme
de transition

S'inscrire au Nova Scotia
College of Medical
Laboratory Technologists
(NSCMLT)

Lire et compléter
le guide d'examen
et le formulaire
d'inscription

Une licence temporaire
permet à un TLM formé
à l'étranger d'exercer
temporairement sa profession
pendant qu'il remplit
les conditions requises
pour passer l'examen
de certification ou
qu'il en attend les résultats

Paiement des frais
(160 \$ + 400 \$)

S'inscrire et passer l'examen
de certification de la SCSLM
(1 900 \$ pour les membres,
2 200 \$ pour les non-membres)

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)

Guide et formulaires d'examen

2024 Guide des politiques des examens de certification nationale de la SCSLM

Compétences attendues d'un technologue de laboratoire médical général débutant

Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT)

Guide étape par étape pour travailler en Nouvelle-Écosse

Liste de contrôle pour la demande d'autorisation provisoire pour les TLM formés à l'étranger

Vidéo sur la façon de remplir le formulaire de candidature

Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists

380 Bedford Hwy Suite 202Halifax, Nova Scotia B3M 2L4

Courriel : info@nscmlt.org

Ressources

Comment trouver un emploi

- Tous les candidats au NSCMLT doivent être citoyens canadiens, résidents permanents ou titulaires d'une licence de travail ou d'étude en vertu de la loi sur l'immigration.
- Tous les examens de la SCSLM doivent être passés au Canada, quelle que soit la méthode d'évaluation.
- Les non-résidents du Canada peuvent être déclarés admissibles à l'examen de certification de la SCSLM.
- Le traitement de la demande peut prendre deux à trois semaines pour l'obtention d'une licence.



Société Santé
en français

NOVA SCOTIA

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE

RESSOURCES

Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)

- Guide et formulaires d'examen : <https://www.csmls.org/Certification/Inscription-a-l-examen/Guide-d-examen-et-formulaires.aspx>
- 2024 Guide des politiques des examens de certification nationale de la SCSLM : <https://csmls.org/csmls/media/documents/certification/CEXM-043-H1f-2024-Exam-Handbook-v2023-DEC.pdf>
- Compétences attendues d'un technologue de laboratoire médical général débutant : https://csmls.org/csmls/media/documents/comp_profile/CEXM-359-H1f-Profil-de-competences-de-la-SCSLM-TLM-G-v2021-mars.pdf

Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists (NSCMLT)

- Guide étape par étape pour travailler en Nouvelle-Écosse : <https://nscmlt.org/guide-to-working-in-nova-scotia/>
- Liste de contrôle pour la demande d'autorisation provisoire pour les TLM formés à l'étranger : https://nscmlt.org/images/Policies/IEMLT_ApplicationChecklist.pdf
- Vidéo sur la façon de remplir le formulaire de candidature : Nova Scotia College of Medical Laboratory Technologists, 380 Bedford Hwy Suite 202 Halifax, Nova Scotia B3M 2L4 Courriel : info@nscmlt.org
- Ressources : <https://www.nsprap.com/clinical-field-assessment>
- Comment trouver un emploi : <https://nscmlt.org/guide-to-working-in-nova-scotia/step-10.html>



Veillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.

CONCLUSION

Devenir technologiste de laboratoire médical certifié-e en Nouvelle-Écosse est une expérience enrichissante et marquante. Suivez le processus étape par étape, en restant organisé-e avec vos documents, vos calendriers et vos frais, tout en vous préparant avec diligence au processus d'équivalence et aux examens de certification. Tirez parti de ressources, telles que les guides, les politiques et la liste de contrôle pour soutenir votre parcours. Avec de la détermination et de la persévérance, vous pouvez mener une carrière enrichissante en tant que technologiste de laboratoire médical.



Travailleur/ Travailleuse social-e



Cette section est conçue pour aider les travailleur-euse-s sociaux-ales formé-e-s à l'étranger à s'orienter dans le processus d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse. Il propose une feuille de route étape par étape couvrant des sujets essentiels, notamment une vue d'ensemble du système de santé canadien, les conditions d'obtention de l'autorisation d'exercer en Nouvelle-Écosse, ainsi que les principaux critères d'admissibilité, examens et organismes d'enregistrement pertinents pour les travailleur-euse-s sociaux-ales.

Une infographie résumant le processus, une liste de ressources et de services utiles sont disponibles ci-dessous. En suivant ce parcours, vous aurez un aperçu de ce qu'il faut faire pour réussir votre transition et débiter votre carrière dans le système de santé de la Nouvelle-Écosse.

ATTENTION : Cette section est à jour au moment de la publication du guide (mars 2025). Il est important de vérifier auprès des organismes mentionnés dans cette section si des changements ont été faits depuis.



APERÇU DE LA PROFESSION

En Nouvelle-Écosse, les travailleur-euse-s sociaux-ales jouent un rôle essentiel de soutiens, empreints de compassion et centrés sur le client, en s'attaquant à un large éventail de services sociaux, tout en favorisant l'amélioration du bien-être de la communauté. Leur expertise couvre l'assistance aux personnes et aux familles en situation de crise, la prise en charge des besoins en matière de santé mentale, la défense de la justice sociale et la mise en relation des client-e-s avec des ressources essentielles. De nombreux-ses résident-e-s ayant besoin d'aide pour s'orienter dans le système et services sociaux, les travailleur-euse-s sociaux-ales comblent les lacunes critiques en matière de besoins, réduisant ainsi la pression sur les systèmes de soins de santé et de soutien social tout en améliorant les résultats globaux de la société. Les appellations professionnelles peuvent inclure travailleur/travailleuse social-e, travailleur/travailleuse social-e agréé-e, travailleur/travailleuse social-e clinique, travailleur/travailleuse social-e communautaire, travailleur/travailleuse social-e de la protection de l'enfance, etc., chacun ayant des responsabilités spécialisées.

L'OBTENTION DU PERMIS DE PRATIQUE

Voie d'accès à la pratique

Il existe différentes voies d'inscription pour les travailleur-euse-s sociaux-ales en Nouvelle-Écosse, en fonction de l'endroit où ils et elles ont obtenu leur diplôme de travailleur/travailleuse social-e.

- Pour les travailleur-euse-s sociaux-ales formé-e-s au Canada : Les candidat-e-s qui ont obtenu une licence ou une maîtrise en travail social dans le cadre d'un programme agréé par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) peuvent passer directement au processus d'autorisation et d'inscription auprès du Nova Scotia College of Social Workers (NSCSW) après vérification de leurs titres de compétences. Sources : <https://caswe-acfts.ca/fr/>, <https://nscsw.org/>
- Pour les travailleur-euse-s sociaux-ales formé-e-s à l'étranger (IESW) : Les candidat-e-s titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger doivent d'abord faire évaluer leurs titres universitaires par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) pour s'assurer qu'ils sont équivalents à un diplôme accrédité par l'ACTSE. Ce processus implique la soumission de relevés de notes officiels, de descriptions de cours et de détails sur les pratiques de terrain, ainsi que d'autres documents requis. Source : <https://www.casw-acts.ca/fr/ce-que-nous-faisons/travailleuses-et-travailleurs-sociaux-form%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99C3%A9tranger>

Une fois l'évaluation des compétences terminée et approuvée, les candidat-e-s doivent suivre la procédure d'autorisation et d'enregistrement auprès de la NSCSW. Les candidat-e-s peuvent également être tenus de suivre le programme de mentorat de la candidature s'ils/elles n'ont pas satisfait à l'exigence de 2500 heures d'expérience pratique après l'obtention du diplôme. Sources : <https://nscsw.org/about/>, <https://candidacy.nscsw.org/>

Entités de régulation

Pour exercer en tant que travailleur/travailleuse social-e en Nouvelle-Écosse, une personne doit être inscrite et autorisée par le Nova Scotia College of Social Workers (NSCSW), qui est chargé de

maintenir et de réglementer les normes professionnelles de l'exercice du travail social dans la province. Le NSCSW veille à ce que les praticien-ne-s respectent les normes éthiques et professionnelles afin de fournir des services sûrs et efficaces. Source : <https://nscsw.org/about/>

Évaluation des diplômes

Au Canada, les travailleur-euse-s sociaux-ales formé-e-s à l'étranger doivent faire évaluer leurs diplômes par l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS). L'ACTS évalue les qualifications, l'authenticité des documents et l'équivalence académique, en s'assurant qu'ils/elles répondent à la norme minimale d'une licence ou d'une maîtrise en travail social d'un programme accrédité par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS). Il s'agit de la première étape pour déterminer l'admissibilité à la licence en Nouvelle-Écosse. Source : <https://www.casw-acts.ca/fr>

Exigences linguistiques

Le NSCSW exige de tous les travailleur-euse-s sociaux-ales fassent preuve d'une bonne maîtrise de l'anglais ou du français, ce qui leur permet de communiquer efficacement et de fournir des soins de qualité. Pour ce faire, il faut généralement passer des tests de compétence linguistique reconnus ou présenter des diplômes obtenus dans le cadre de programmes dispensés en anglais ou en français. Si les documents sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être traduits par un-e traducteur ou traductrice certifié-e.

Programme de mentorat

Les candidat-e-s ayant moins de 2 500 heures d'expérience pratique sont désigné-e-s comme candidat-e-s travailleur-euse-s sociaux-ales et doivent suivre le programme de mentorat pour la candidature. Ce programme supervisé est encadré par des mentor-e-s expérimenté-e-s qui aident les candidat-e-s à acquérir des compétences pratiques, à prendre des décisions éthiques et à respecter les normes professionnelles requises pour une pratique indépendante. Source : <https://candidacy.nscsw.org/>



Travailleur social

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES
POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Les documents peuvent être
rédigés en anglais ou en français

VOIES D'ACCÈS À LA LICENCE

1

FILIÈRE CANADIENNE

S'inscrire auprès de l'Association
canadienne des travailleuses
et travailleurs sociaux (ACTS)

Pour l'évaluation des diplômes
internationaux

2

ENVOYÉ directement par l'institution
qui a décerné le diplôme au ACTS

Formulaire de vérification ACTS

Transcriptions officielles

3

ENVOYÉ par le candidat

Formulaire de candidature ACTS

- Description des cours
- Descriptions des pratiques
de travail social sur le terrain

Liste de contrôle
des documents

Frais de dossier
(395 \$)

4

ENVOYÉ par le candidat
applicable si les études postsecondaires ont
été complétées avant d'être travailleur social

Diplômes, relevés de notes
et descriptions de cours
postsecondaires

Documentation
à l'appui

Formulaire d'autorisation

OU

1

PARCOURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Inscription au Nova Scotia College
of Social Workers (NSCSW)

2

Remplir le formulaire en ligne (100 \$)

Consentement de l'état
de la demande

Deux formulaires
de référence

Description du poste
actuel, si à l'emploi

Curriculum vitae

3

ENVOI POSTAL AU NSCSW

Évaluation des diplômes de l'ACTS (339 \$)

Vérification
du casier judiciaire

Vérification du registre
des cas d'enfants
maltraités

4

DEMANDE DE PERMIS NSCSW

Type de pratique confirmé
par le jury d'examen

Assistant travailleur
social agréé (ATSA)

Candidat travailleur
social (CTS)

Programme de mentorat
pour les candidats

L'inscription est finalisée
une fois les frais payés (100 \$)

Pour mettre à jour le statut,
informez l'administrateur
chargé de la réglementation
et des applications

*Veuillez noter que des hyperliens sont disponibles sous les étapes et les ressources

RESSOURCES

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS)

Adresse postale : M229 - 1554 av. Carling, Ottawa, Ontario K1Z 7M4

Exemple de descriptions de travail social sur le terrain

Les procédures d'évaluation de l'ACTS

Nova Scotia College of Social Workers (NSCSW)

Adresse postale : 1888 rue Brunswick, Suite 700, Halifax, NS B3J 3J8

Guide de politique de candidature et de renouvellement

L'administrateur chargé de la réglementation et des applications du Collège :

Nom : Ogochukwu (Ogo) Okechukwu | Téléphone : (902) 429-7799/221

Courriel : ogochukwu.okechukwu@nscsw.org

Frais d'inscription

Lignes directrices et ressources pratiques

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse (GNA)

Reconnaissance des acquis (RA) et mobilité des travailleurs

Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS)

Ressources pour trouver un emploi

• Les candidats peuvent déposer leur demande à n'importe quel moment ou endroit, car la Nouvelle-Écosse n'impose pas d'obligation de résidence.

• Si les diplômes ne sont pas équivalents, contactez le NSCSW pour connaître les options possibles.



Société Santé
en français

NOVA SCOTIA

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE

Informations complémentaires

Les candidat-e-s peuvent déposer leur demande à n'importe quel moment ou endroit, car la Nouvelle-Écosse n'impose pas d'obligation de résidence. Si les diplômes ne sont pas équivalents, il faut joindre le NSCSW pour connaître les options possibles.

RESSOURCES

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS)

- Adresse postale : M229 - 1554 av. Carling, Ottawa, Ontario K1Z 7M4
- Exemple de descriptions de travail social sur le terrain : https://www.casw-acts.ca/files/attachements/Sample_Field_Work_Description.pdf
- Les procédures d'évaluation de l'ACTS : <https://www.casw-acts.ca/fr/formes-letranger/evaluation-des-titres-de-competences-obtenus-letranger-questions-et-reponses>

Nova Scotia College of Social Workers (NSCSW)

- Adresse postale : 1888 rue Brunswick, Suite 700, Halifax, NS B3J 3J8
- Guide de politique de candidature et de renouvellement : <https://nscsw.org/wp-content/uploads/2020/10/Application-and-Renewal-Policy-Manual-2021-Nov-26.pdf>
- L'administrateur chargé de la réglementation et des applications du Collège :
- Nom : Ogochukwu (Ogo) Okechukwu | Téléphone : (902) 429-7799221
- Courriel : ogochukwu.okechukwu@nscsw.org
- Frais d'inscription : <https://nscsw.org/applicants/registration-fees/>
- Lignes directrices et ressources pratiques : <https://nscsw.org/practice/practice-support/>

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse (GNA)

- Reconnaissance des acquis (RA) et mobilité des travailleurs : <https://novascotia.ca/lae/RplLabourMobility/>

Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS)

- Ressources pour trouver un emploi : <https://isans.ca/find-employment/>



Veillez-vous référer à l'ordre professionnel afin d'obtenir les informations les plus à jour.

CONCLUSION

Devenir un-e travailleur/travailleuse social-e certifié en Nouvelle-Écosse est une expérience enrichissante. Suivez le processus étape par étape, en restant organisé-e avec vos diplômes, vos documents de candidature et les échéanciers, tout en respectant les exigences en matière de langue et de pratique. Une fois que vous aurez obtenu votre licence, il est essentiel de s'intégrer dans le système de santé, d'établir des relations professionnelles et de parfaire votre expertise. Votre dévouement et votre persévérance vous mèneront non seulement à une carrière enrichissante, mais vous permettront également d'avoir un impact sur les individus, les familles et les communautés de toute la Nouvelle-Écosse.

REMARQUE IMPORTANTE : MISES À JOUR RÉGULIÈRES

Le processus de reconnaissance des acquis et les exigences pour obtenir un permis de pratique sont susceptibles d'évoluer. Il est fortement recommandé de consulter régulièrement les sites web des ordres professionnels et des services d'immigration pour demeurer à l'affût de derniers changements. Cette démarche proactive permet d'éviter les retards ou complications et garantit une meilleure préparation aux étapes nécessaires pour exercer votre profession en Nouvelle-Écosse.

AUTRE RESSOURCES UTILES :

- Réseau Santé Nouvelle-Écosse : <https://reseausantene.ca/publications/>
- Guide santé pour les nouveaux arrivants et schémas de navigation : Guide santé destinée aux personnes nouvellement arrivées en Nouvelle-Écosse offre des renseignements sur le système de santé de la Nouvelle-Écosse pour les aider à s'orienter face aux soins et services offerts. https://reseausantene.ca/wp-content/uploads/2022/04/Guide_sante_nouveaux_arrivants-NE.pdf
- Lexique anglais-français de terminologie de la santé : Ce lexique a été développé spécialement pour aider les professionnel-le-s de la santé de la Nouvelle-Écosse à offrir leurs services en français. Il présente des phrases et termes utiles pour les soins de santé en anglais, français et français acadien et touche sur divers domaines et fonctions de la santé, y inclus les évaluations, les examens et procédures, les médicaments, les soins ambulanciers, les soins aux enfants, la santé mentale, les services sociaux, etc. https://reseausantene.ca/wp-content/uploads/2021/03/Phrase_Book-Lexique-web.pdf
- Fonds de prêts aux immigrants de l'Atlantique (AICLF) : <https://isans.ca/program/atlantic-immigrant-career-loan-fund-aiclf/>

réseau
santé
NOUVELLE-ÉCOSSE



Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada



Société Santé
en français